



Sa Majesté le Roi Mohammed VI reçoit Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'évolution positive que connaît le partenariat maroco-mauritanien dans tous les domaines

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10394

Lundi 23 Décembre 2024

Réunion à Rabat du Conseil mondial de l'Internationale socialiste sous la présidence du président de l'IS et du Premier secrétaire de l'USFP



Phs : Lmousseoui

Pedro Sánchez : Nous devons assurer la sécurité dans toutes les régions, instaurer la paix dans le monde, défendre la pluralité, les droits humains et l'égalité des sexes et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la violence



Driss Lachguar : Nous aspirons à bâtir un monde qui consacre la souveraineté nationale des Etats et préserve l'intégrité de leurs territoires, loin de toute ingérence étrangère ou de domination économique et politique

Pages 3-4-5

Sa Majesté le Roi Mohammed VI reçoit Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'évolution positive que connaît le partenariat maroco-mauritanien dans tous les domaines

Actualité



Voici un communiqué du Cabinet Royal :

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu ce jour (Samedi) au Palais Royal à Casablanca, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des relations solides de confiance et de coopération liant les deux pays et des liens de fraternité sincère unissant les deux peuples frères.

Lors de cette rencontre, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'évolution positive que connaît le partenariat maroco-maurita-

nien dans tous les domaines.

Ils ont aussi affirmé leur détermination à développer des projets stratégiques pour la liaison entre les deux pays voisins, et à coordonner leurs contributions dans le cadre des Initiatives Royales en Afrique, particulièrement le gazoduc Africain-Atlantique et l'Initiative visant à favoriser l'accès

des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique.

A son arrivée au Palais Royal, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a passé en revue un détachement de la Garde Royale qui rendait les honneurs avant d'être convié à la traditionnelle cérémonie d'offrande de lait et de dattes".

2^{èmes} Assises de la régionalisation avancée

Appel à l'accélération de la mise en œuvre de la Charte de déconcentration administrative

Les participants à la deuxième édition des Assises nationales de la régionalisation avancée, qui ont pris fin samedi à Tanger, ont appelé à l'accélération de la mise en œuvre de la Charte de déconcentration administrative en vue de renforcer la gouvernance territoriale intégrée.

Ils ont plaidé pour le parachèvement de l'application de la feuille de route relative au Cadre d'orientation pour l'opérationnalisation de l'exercice par les régions de leurs compétences, notamment celles liées aux transports, à l'investissement et à l'eau, tout en développant des mécanismes de suivi et d'évaluation de l'efficacité de la performance des acteurs territoriaux. A cet égard, ils ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités des régions à relever les défis et les enjeux d'un développement territorial intégré et durable.

Parmi les recommandations formulées par les participants aux Assises et dont lecture a été donnée par la présidente de l'Association des régions du Maroc, Mbaraka Bouaida, figure la poursuite de l'opérationnalisation des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation en vue de faciliter la contribution des citoyens et des associations à l'élaboration des programmes de développement et d'assurer leur suivi, conformément aux modalités définies dans le règlement intérieur de la région. Les participants ont également souligné la nécessité d'activer l'exercice des attributions de la région pour améliorer son attractivité territoriale, en adoptant une approche plus flexible et interactive dans le but de parvenir à un développement durable

et intégré. En outre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de la convergence des politiques gouvernementales avec les projets et programmes de développement régionaux en plus de la promotion d'une planification unifiée, tout en assurant la convergence de la programmation financière entre les programmes nationaux et régionaux, en tenant compte des spécificités de chaque région.

Ils ont également recommandé de renforcer le rôle des régions dans l'appui aux investissements productifs, de développer des mécanismes de coordination avec le secteur privé et les investisseurs, et de simplifier les procédures administratives liées à l'investissement aux niveaux national et local, appelant à augmenter les ressources financières allouées aux régions, et de les accompagner, avec les collectivités territoriales, pour une exploitation plus efficiente de l'emprunt comme mécanisme de financement de leurs programmes d'investissement.

Les participants ont également salué la qualité de l'organisation et le bon déroulement des travaux qui ont été marqués par des débats fructueux et constructifs.

Placée sous le thème "La régionalisation avancée, entre les défis d'aujourd'hui et de demain", cette rencontre de deux jours a été organisée par le ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Association des régions du Maroc. Elle a constitué un moment important dans la mise en œuvre, conformément aux Hautes Orientations Royales, du chantier de régionalisation avancée en tant que réforme institutionnelle structurelle et choix stratégique pour la consolidation du processus de développement territorial.

Conseil de sécurité

Antony Blinken se félicite du partenariat avec le Maroc sur l'intelligence artificielle

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a mis en avant devant le Conseil de sécurité des Nations unies le lancement par le Maroc et les Etats-Unis du Groupe des amis de l'ONU sur l'Intelligence artificielle pour promouvoir et coordonner les efforts en matière de coopération numérique, notamment en ce qui concerne l'IA.

«Cet été, les Etats-Unis et le Maroc ont créé un Groupe aux Nations unies, ouvert à tous les Etats membres, où des experts de toutes les régions partagent les meilleures pratiques pour l'adoption de l'intelligence artificielle», a indiqué M. Blinken, qui présidait un débat ministériel tenu récemment au Conseil de sécurité sur le rôle de l'intelligence artificielle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

«C'est un véritable progrès», a relevé le chef de la diplomatie américaine lors de cette réunion organisée par les Etats-Unis, qui assurent la présidence du Conseil pour le mois de décembre, en vue de favoriser la réflexion sur les technologies émergentes et les efforts entrepris par les Etats membres pour faire progresser le dialogue mondial sur les opportunités et les défis qu'elles présentent.

En juillet dernier, le représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, l'ambassa-

teur Omar Hilale, a procédé avec son homologue américaine, Linda Thomas-Greenfield, au lancement du Groupe des amis sur l'intelligence artificielle pour le développement durable, qui regroupe actuellement plus de 70 Etats membres quelques mois après sa création.

Le lancement de ce Groupe survient suite à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la première résolution onusienne sur l'IA 78/265, initialement co-facilitée par le Maroc et les Etats-Unis et co-parrainée par 125 Etats membres jusqu'au jour de son adoption.

Le choix porté sur le Maroc pour co-présider ce Groupe des amis avec les Etats-Unis renseigne sur la crédibilité, la confiance et le respect dont jouit le Maroc à l'échelle onusienne et internationale, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de même qu'il témoigne de la solidité et la force du partenariat stratégique et multidimensionnel entre Rabat et Washington.

Selon un rapport publié par l'Agence française de développement (AFD) en novembre dernier, intitulé «AI Investment Potential Index (AIIPI) », le Maroc est classé première destination africaine offrant le meilleur potentiel d'investissement dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Réunion à Rabat du Conseil mondial de l'Internationale socialiste sous la présidence du président de l'IS et du Premier secrétaire de l'USFP

Pedro Sánchez : Nous devons assurer la sécurité dans toutes les régions, instaurer la paix dans le monde, défendre la pluralité, les droits humains et l'égalité des sexes et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la violence

Driss Lachguar : Nous aspirons à bâtir un monde qui consacre la souveraineté nationale des Etats et préserve l'intégrité de leurs territoires, loin de toute ingérence étrangère ou de domination économique et politique



Rabat s'est convertie samedi dernier en capitale de l'internationalisme socialiste, en accueillant la réunion du Conseil mondial de l'Internationale socialiste (IS) présidée conjointement par Pedro Sánchez, président de l'IS et également président du gouvernement espagnol et secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et par Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, parti hôte de cet évènement depuis mardi dernier.

Dans son allocution d'ouverture, le dirigeant ittihadî a affirmé : « Nous nous réunissons aujourd'hui sur le sol africain, un continent qui incarne dans son présent et son avenir un tournant historique à l'échelle mondiale. L'Afrique n'est pas seulement une

zone géographique, mais un miroir qui reflète les grands défis auxquels le monde est confronté, tout en portant en elle d'énormes potentialités et des opportunités prometteuses qui peuvent changer l'avenir. Car notre continent offre un modèle unique de coexistence entre défi et espoir, et se trouve à un carrefour qui résume les paradoxes de notre époque.

Driss Lachguar a souligné : « Aujourd'hui, nous assistons à des avancées scientifiques et technologiques sans précédent qui ouvrent de vastes horizons pour l'humanité, parallèlement à un consensus mondial sur des valeurs humaines nobles qui ont permis d'éviter de grandes catastrophes et ont fourni aux peuples des outils favorisant le rapprochement, la coopération

et l'ouverture ».

D'autre part, le Premier secrétaire de l'USFP a mis en garde contre la montée inquiétante des conflits et des tensions régionales et mondiales, ainsi que le repli identitaire qui alimente les divisions au lieu de l'unité, et la propagation des économies cupides qui instrumentalise l'homme et le transforme en source de profit au lieu d'en faire un objectif de développement. « Ces

défis mettent en péril les valeurs humaines qui sont le fruit d'une longue lutte et menacent de saper les fondements de la justice et de l'égalité que nous cherchons à promouvoir », a-t-il mis en avant.

Il a également indiqué qu'en raison de ce contexte mondial, l'Afrique se trouve dans une position stratégique qui lui permet d'être partie intégrante de la solution, et non simplement un continent qui subit les

Congrès provincial USFP/Salé

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, a présidé samedi l'ouverture des travaux du cinquième congrès provincial USFP/Salé, placé sous le thème « Ensemble pour gagner le pari du développement et réaliser la justice spatiale ».

Nous y reviendrons pour plus de détails dans notre édition de demain.



Phs. Lmoussaoui

conséquences des crises. Avec ses vastes ressources naturelles, la richesse de sa jeunesse, ainsi que ses opportunités économiques inexploitées, elle peut devenir le moteur du développement durable et un nouveau modèle pour bâtir un monde plus équilibré et équitable. Notre responsabilité aujourd'hui consiste à travailler sérieusement pour les transformer en réalité tangible à même d'assurer le bien-être de nos peuples et garantir aux générations futures un avenir plus radieux.

«Nous, dans le mouvement social-démocrate, croyons que les valeurs que nous avons accumulées au cours de notre longue lutte ne sont pas de simples slogans, mais des principes fondamentaux qui constituent le seul moyen d'affronter les multiples défis auxquels fait face le monde aujourd'hui. Les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité humaine ne sont pas seulement des objectifs auxquels nous aspirons, mais des outils efficaces pour construire une société plus équi-

librée et un monde plus équitable », a fait savoir Driss Lachguar.

Et le dirigeant itihadi de poursuivre son plaidoyer : « Nous aspirons à bâtir un monde qui consacre la souveraineté nationale des Etats et préserve l'intégrité de leurs territoires, loin de toute ingérence étrangère ou de la domination économique et politique; un monde où chacun jouit d'une véritable justice dans le partage des richesses; où l'économie se transforme en moyen d'atteindre un développement collectif plutôt qu'un outil pour accroître l'écart entre riches et pauvres; où l'environnement est respecté comme source de vie commune entre les générations; où la planète est reconnue comme capital collectif de l'humanité, nécessitant des politiques durables qui protègent nos ressources naturelles et préservent leur équilibre; un monde offrant aux générations futures de réelles opportunités pour une vie digne et sécurisée garantissant les droits humains fondamentaux et protégeant la dignité humaine contre toutes formes de menace et de chantage ».

Le Maroc, un modèle de coexistence

Driss Lachguar a mis l'accent sur le fait que le Maroc, en tant que partie intégrante de l'Afrique, a réussi à développer ses institutions et à renforcer son processus démocratique malgré les grands défis qu'il a traversés, en premier lieu son intégrité territoriale qu'il a pu défendre grâce à la légitimité de sa position, la justesse de sa cause et la sagesse de sa direction. « Cela lui a permis non seulement de faire face à ce problème artificiel mais aussi d'en faire un levier pour bâtir un Etat fort et juste. Le Maroc a en effet illustré une grande capacité d'adaptation aux exigences du monde moderne en réalisant d'importantes réformes politiques ayant assis les bases d'un modèle démocratique unique dans son environnement régional et continental, avec un consensus entre tous ses composants et institutions, notamment l'institution monarchique. Cela en fait un pilier pour la stabilité dans la région et à



Driss Lachguar met en garde contre la montée inquiétante des conflits et des tensions régionales et mondiales, ainsi que le repli identitaire qui alimente les divisions au lieu de l'unité, et la propagation des économies cupides qui instrumentalise l'homme et le transforme en source de profit au lieu d'en faire un objectif de développement

travers tout le continent», a déclaré Driss Lachguar.

Pour lui, le Maroc a également lancé d'importants projets visant à réaliser un développement global et durable centré sur l'homme comme axe principal tout en tenant compte de l'équilibre entre les différentes régions. Ces projets ont permis de réduire les inégalités sociales et économiques. Ils ne sont plus simplement des plans économiques mais font partie d'une vision nationale renforçant la justice sociale et contribuant à améliorer la qualité de vie des citoyens.

M. Lachguar a noté que le Maroc est un modèle de coexistence entre différentes cultures et religions. C'est là où diversité converge avec unité, où des citoyens issus de différents horizons culturels et religieux vivent en harmonie et dans le respect mutuel. Cela en fait un modèle unique d'ouverture culturelle et de tolérance, lui permettant ainsi de contribuer au changement dans le continent en tant qu'Etat africain émergent aspirant à la stabilité intérieure ainsi qu'à l'ouverture sur le monde.

En revanche, le dirigeant itihadi a estimé que «l'immigration est l'un des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Cependant, elle porte en elle d'importantes opportunités en tant que pont pour relier les peuples et les moyens pour renforcer la compréhension mutuelle. Si elle est bien gérée, l'immigration permettrait d'échanger connaissances et cultures tout en ouvrant des horizons nouveaux pour une coopération fructueuse entre les Etats. Il est tout de même impératif que cela soit fait dans un cadre sûr et organisé respectant les droits des migrants tout en préservant leur dignité humaine ».

Pour cela, il faut renforcer la coopération internationale afin d'élaborer des politiques efficaces basées sur des voies légales sûres tout en protégeant les migrants contre toute exploitation ou danger pouvant survenir durant leurs voyages ou dans leurs pays d'accueil.

Et d'ajouter : «En même temps, nous ne pouvons ignorer les défis sécuritaires accompagnant certains types d'immigration irrégulière tels que le terrorisme ou certaines formes de traite des êtres humains menaçant la sécurité et la stabilité des sociétés. Ces phénomènes représentent un danger pour toute l'humanité; ils doivent être combattus par la synergie des efforts internationaux visant à lutter contre les réseaux criminels organisés tout en renforçant la coopération entre Etats dans les domaines sécuritaire et judiciaire ».

Pour lui, « il doit y avoir des politiques claires et efficaces visant à éradiquer ces



Il doit y avoir des politiques claires et efficaces visant à éradiquer ces pratiques inhumaines tout en favorisant des environnements sûrs et stables pour tous les individus indépendamment de leurs origines ou identités, dicit le Premier secrétaire de l'USFP



pratiques inhumaines tout en favorisant des environnements sûrs et stables pour tous les individus indépendamment de leurs origines ou identités ».

M. Lachguar a fait savoir que la lutte contre le terrorisme et la traite des êtres humains nécessite plus qu'une simple réponse sécuritaire ou juridique; cela requiert une forte volonté politique de la part des gouvernements ainsi que de la part de la communauté internationale veillant à fédérer les efforts, à renforcer la coopération et à adopter des stratégies globales, permettant aux Etats d'unir leurs forces face aux défis menaçant la sécurité mondiale.

Le monde est confronté à des conflits nécessitant des décisions justes

Pour le responsable itihadi, faire face à ces défis ne peut se réaliser uniquement par des mesures sécuritaires. Il faut également s'attaquer aux causes profondes telles que la pauvreté, l'exclusion sociale ou l'instabilité politique. En effet, les opportunités humaines telles que l'éducation, l'accès à l'emploi ou aux soins sont essentielles pour bâtir des sociétés stables et prospères.

Driss Lachguar a affirmé que le monde est confronté à d'importants défis internationaux nécessitant des positions décisives ainsi qu'une vision juste. Parmi ces questions figure celle du peuple palestinien. «C'est l'un des conflits politiques et humanitaires les plus longs du monde moderne où le peuple palestinien avec sa riche civilisation souffre continuellement du déni du droit légitime à établir son Etat souverain avec Al Qods-est comme capitale dans le cadre de la solution à deux Etats », a-t-il mis en exergue.

Dans ce contexte, il a appelé la communauté internationale à soutenir l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice déclarant illégale l'occupation par Israël des territoires palestiniens, assurant que le peuple palestinien ne demande rien d'autre que la reconnaissance de ses droits garantis par le droit international ainsi que par

la charte de l'ONU.

Par ailleurs, Driss Lachguar a tenu à saluer les efforts déployés par Pedro Sánchez, président de l'IS, ainsi que ceux de toutes les parties qui soutiennent son initiative parmi les dirigeants mondiaux en vue de mettre fin à la tragédie du Moyen-Orient.

«Ces efforts représentent une étape importante pour retrouver espoir quant à réaliser cette paix juste tant souhaitée par tous», a-t-il assuré. Et d'ajouter : «Nous affirmons que la réussite de ces efforts dépendra du respect des principes de justice, ainsi que du respect des droits légitimes pour toutes les parties sans tomber dans la politique de deux poids deux mesures ou favoriser les intérêts étriqués au détriment de la paix et la sécurité».

Sánchez : Faire face à la montée de l'extrême droite dans le monde

Pedro Sánchez a, pour sa part, exprimé



Pedro Sánchez appelle à faire face aux discours de violence, de haine et d'extrémisme qui s'exaspèrent dans certaines régions, en œuvrant avec détermination à promouvoir les droits humains et la démocratie

dans son allocution d'ouverture sa gratitude envers l'USFP, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité lors de la tenue des travaux de l'IS à Rabat, tout en condamnant en même temps l'attentat survenu en Allemagne, un acte odieux et inacceptable qui a causé des pertes humaines et matérielles, tout en exprimant sa solidarité avec les victimes.

Il a précisé qu'il existe de grands sujets à débattre, tels que la démocratie, les droits de l'Homme et les conflits en Afrique et au Moyen-Orient ainsi que dans d'autres régions du monde. « Cela exige de nous tous, au sein de l'IS, coopération et solidarité pour faire face à ces défis avec nos valeurs de la social-démocratie ».

Le président de l'IS a également mis l'accent sur les souffrances du peuple palestinien face à la guerre dévastatrice qu'il endure, insistant sur la nécessité d'une solution politique garantissant les droits du peuple palestinien et l'établissement de son Etat indépendant vivant en paix et en sécurité.

«Nous devons assurer la sécurité dans toutes les régions, instaurer la paix dans le monde, défendre la pluralité, les droits humains et l'égalité des sexes, et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et la violence », a-t-il plaidé.

Il a pris soin de rappeler l'importance des efforts collectifs pour faire face à la montée de l'extrême droite dans le monde, en relevant que cette extrême droite adopte des discours haineux et populistes. « Cela nécessite de notre part, en tant que socialistes, plus de lutte et de défense de nos principes de la social-démocratie », a-t-il mis en exergue.

Et d'appeler à faire face aux discours de violence, de haine et d'extrémisme qui s'exaspèrent dans certaines régions, en œuvrant avec détermination à promouvoir les droits humains et la démocratie.

Dans ce cadre, il a souligné que l'IS se doit de défendre la pensée progressiste et socialiste moderniste ainsi que les principes de tolérance et de justice afin d'élaborer des politiques solides loin des agendas rétrogrades qui détruisent les peuples et anéantissent l'avenir.

Le président de l'IS a insisté sur le fait que le modèle alternatif aujourd'hui est le modèle social-démocrate, affirmant : «Nous devons défendre les principes démocratiques qui unissent les socialistes tout en nous adaptant aux changements et évolutions au service des valeurs de la social-démocratie ».

Pedro Sánchez a ajouté que l'Afrique sera le principal moteur économique à travers le monde et un allié stratégique pour l'IS. «Nous devons soutenir le développement durable du continent. Le développement de l'Afrique est la meilleure façon de promouvoir l'IS », a-t-il soutenu, mettant en avant qu'il existe des idées et des principes qui « nous unissent en tant que partis socialistes, que nous devons défendre dans toutes les régions du monde : ce sont les valeurs de justice, d'égalité, de liberté, de démocratie et de droits humains ».

Pour sa part, Chantal Kambiwa, coordinatrice générale de l'IS, a affirmé que la forte participation des Etats membres de l'IS à la réunion de Rabat est la preuve de son succès, notant que les débats portent sur toutes les questions et sujets qui préoccupent les peuples.

Elle a mis l'accent sur le grand rôle que l'USFP a joué dans la réussite des travaux des réunions de l'IS, tout en saluant tout particulièrement l'accueil chaleureux réservé par l'USFP à ses hôtes.

A rappeler que la réunion du Conseil mondial de l'IS se tient sous le slogan «Solutions progressistes pour un monde en mutation» et rassemble des représentants des partis social-démocrates, socialistes et ouvriers de différentes parties du monde. Les débats lors de cette réunion, dont les travaux devraient être terminés dimanche, portent sur des thématiques importantes, notamment «la radicalisation, la paix et le renforcement de la sécurité des personnes», «la Charte pour l'avenir en tant qu'instrument d'un nouvel internationalisme», ainsi que «l'impact socio-économique du changement climatique et des catastrophes naturelles ».

Mourad Tabet

Célébration à Tanger du centenaire de l'adoption de la législation régissant la profession d'avocat au Maroc



La cérémonie de clôture des festivités marquant le centenaire de la promulgation du premier texte législatif régissant la profession d'avocat au Maroc, s'est tenue, vendredi, à Tanger.

Organisée par l'Association des barreaux du Maroc et l'Ordre des avocats de Tanger, sous le thème "Les barreaux du Maroc : un siècle de parcours", la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, du président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), M'hamed Abdennabaoui, du président de l'Association des barreaux du Maroc, du secrétaire général de la présidence du ministère public, Hicham Bellaoui, du bâtonnier de l'Ordre des avocats à Tan-

ger, Anouar Bellouki, de représentants d'institutions et d'instances officielles, ainsi que d'anciens et d'actuels bâtonniers, marocains et étrangers.

S'exprimant à cette occasion, M. Abdennabaoui a qualifié cet événement d'historique, rappelant les valeurs nobles et les traditions qui caractérisent la profession d'avocat, notamment l'attachement aux principes de justice et d'équité.

Il a également souligné que cette célébration commémore le centenaire de la promulgation du Dahir du 10 janvier 1924, premier texte législatif encadrant la profession d'avocat au Maroc, ajoutant que ce jalon historique a été suivi par l'adoption de lois nationales régissant d'autres professions judiciaires, notamment le notariat en 1925

et les traducteurs agréés en 1928.

De son côté, M. Ouahbi a mis en avant "la profondeur civilisationnelle de cette noble profession" et son rôle historique dans la défense des causes justes, des valeurs humaines universelles, et dans la garantie d'un procès équitable, saluant par la même occasion, la dynamique nationale des réformes majeures que connaît le Maroc sous la sage conduite de SM le Roi Mohammed VI.

M. Bellouki a, quant à lui, affirmé que la célébration du centenaire des barreaux représente une étape essentielle pour repenser la profession d'avocat, rappelant son rôle crucial dans la défense des intérêts nationaux, ainsi que dans la promotion de la justice tout au long de l'histoire.

Cette célébration "s'inspire des gloires du passé tout en se tournant résolument vers l'avenir", a-t-il relevé, saluant également les sacrifices des générations fondatrices de cette profession au Maroc.

Pour sa part, le président de l'Association des barreaux du Maroc, Houssein Zayani, a indiqué que la profession d'avocat est devenue, avec l'indépendance du Maroc, un "partenaire essentiel dans la construction de l'État de droit et de ses institutions", rappelant que les avocats ont fortement contribué à la rédaction des textes législatifs et à la promotion des principes de justice et des droits de l'Homme.

La profession d'avocat, a-t-il poursuivi, occupe une position prestigieuse et porte en elle une mémoire riche de gloires et d'engagements nobles, ajoutant qu'elle incarne un symbole de liberté dans tous les systèmes judiciaires du monde et constitue l'un des piliers essentiels pour garantir la justice.

Ces festivités, qui se sont déroulées sur 10 jours, ont compris un programme riche et varié, notamment avec l'organisation du 4e Forum annuel des femmes avocates, d'une conférence sur "La discrimination dans les lois : une étude comparative", ainsi que l'annonce de la création de "l'Observatoire juridique de la femme".

Un salon littéraire et artistique, des représentations poétiques et musicales, ainsi qu'une conférence sur la "Littérature et le métier d'avocat : une lecture de l'extérieur", ont également été organisés, accompagnés de l'annonce de la création du "Salon littéraire" de l'Ordre des avocats de Tanger.

Par ailleurs, l'événement a inclus une exposition intitulée "Mémoire des barreaux", un grand colloque national en coordination avec l'Association des barreaux du Maroc sur "L'histoire des barreaux", et la signature d'un accord de partenariat entre l'Association des barreaux du Maroc et l'Association nationale des barreaux de France.

Une conférence à Marrakech explore le rôle des instances de gouvernance dans la protection des droits et libertés

La thématique "Instances de gouvernance et protection des droits et libertés au Maroc: réalité et perspectives" a été au centre d'une conférence scientifique, tenue les 19 et 20 décembre à Marrakech, réunissant universitaires, acteurs des droits humains, étudiants et représentants de la société civile.

Organisée par le Laboratoire des études et recherches en sciences criminelles et administratives de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Marrakech, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme.

Elle vise à souligner l'importance de la gouvernance dans la gestion des affaires publiques, à évaluer l'efficacité des institutions de protection des droits et libertés, et à mettre en avant le rôle des

universités dans la promotion d'une vie publique éthique.

Cette conférence a permis de passer en revue les avancées majeures du Maroc en matière de droits humains et les initiatives visant à renforcer les droits politiques, économiques et sociaux, faisant de l'expérience marocaine un modèle prisé à l'échelle internationale.

Les intervenants ont, ainsi, insisté sur la nécessité de consolider l'indépendance et la coordination entre les instances de gouvernance, de réviser les mécanismes de renouvellement des élites et des compétences et d'améliorer leur capacité à intégrer les différences sociétales.

Ils ont également appelé à institutionnaliser les droits et libertés au niveau territorial, à assurer la complémentarité entre les institutions consultatives, les pouvoirs législatif et exécutif, et à développer les compétences des agents pu-

blics pour hausser la performance institutionnelle et améliorer la qualité des services.

Par ailleurs, les participants ont mis en avant le rôle clé des institutions nationales, législatives et judiciaires, ainsi que celui de la société civile, dans la protection des droits humains, la garantie des libertés, et l'adaptation aux exigences nationales et internationales à travers l'adoption de lois reflétant l'attachement du Maroc aux principes universels des droits humains.

Dans une déclaration à la MAP, Abdelkrim Bakhnouch, directeur du Laboratoire des études et recherches criminelles et administratives, a précisé que cette conférence a permis d'explorer l'évolution des droits et libertés, notamment depuis la création du Conseil consultatif des droits de l'Homme en 1990 et des tribunaux administratifs au Maroc.

La Constitution de 2011, a-t-il expliqué, représente une étape fondamentale dans ce processus, consacrant la constitutionnalisation de plusieurs institutions dédiées aux droits humains et libertés, notamment le Conseil national des droits de l'Homme, le Conseil de la concurrence et l'Institut du Médiateur du Royaume.

Cette conférence a également abordé divers thèmes, tels que "Les normes internationales sur l'indépendance des institutions nationales des droits de l'Homme" et "La gestion du changement dans les universités et la question de la gouvernance".

Il a été, également, question du "Rôle de la gouvernance économique dans la régulation de la concurrence et des initiatives", et "L'architecture institutionnelle dans la Constitution marocaine et la gouvernance des droits de l'Homme".

Importance de la loi sur les peines alternatives dans le système pénal national en débat à Salé



L'importance de la loi sur les peines alternatives dans le système pénal national et les moyens d'assurer la réussite de cette nouvelle expérience, ont été au menu d'une rencontre scientifique organisée, vendredi à Salé, avec la participation d'experts et de représentants du système judiciaire et d'établissements pénitentiaires.

Initié par l'Association marocaine des femmes juges, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, sous le thème "La loi n° 43-22 relative aux peines alternatives, de l'essence à l'efficacité", cet événement a permis de mettre l'accent sur la nécessité de la

mise en œuvre optimale de cette loi.

Intervenant à cette occasion, le coordonnateur général de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Abdelouahed Jamali Idrissi, a salué les efforts déployés pour l'entrée en vigueur de la loi sur les peines alternatives en vue de répondre à une série de problématiques posées par les peines privatives de liberté.

Cette loi permettra aux personnes ayant commis certains délits de bénéficier d'une intégration effective sans risque de tomber dans la délinquance, a-t-il expliqué.

De son côté, la présidente de l'Association marocaine des femmes juges, Bouchra Salim, a re-

levé que la loi sur les peines alternatives, qui constitue une "révolution législative", aborde des questions liées à la réalité carcérale et vise à moderniser l'arsenal juridique en matière de développement de la politique pénale.

Les peines alternatives occupent une place de choix dans les orientations de la politique pénale, a-t-elle souligné, considérant cette loi comme étant un mécanisme essentiel renforçant la réinsertion sociale.

Et de poursuivre que la coopération entre le pouvoir judiciaire et les autres institutions concernées contribuera au développement du système des peines alternatives, notant que seule l'action commune peut garantir le succès de cette nouvelle expérience, en dépit des difficultés rencontrées.

Pour sa part, Fatima Zahra Bensaid, cheffe de la division des procédures pénales et des droits de l'Homme au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, a indiqué que la qualification et la formation continues en matière d'application de la loi constituent des directives centrales du plan stratégique du Conseil, ajoutant que la loi sur les peines alternatives se veut une étape importante dans le processus de réforme de la justice pénale au Maroc.

Avec une ambition et une vision claires, l'autorité judiciaire chargée de la mise en œuvre de cette loi continue de multiplier les rencontres pour sensibiliser les magistrats aux dispositions de cette loi et anticiper les solutions aux problématiques, en vue d'élaborer une vision judiciaire unifiée, capable de relever les différents défis, a-t-elle fait observer.

Quant au représentant du ministère public, Zakaria Al Aroussi, il a souligné que face aux coûts économiques, sociaux et humanitaires des peines privatives de liberté, l'intégration des peines

alternatives dans le système pénitentiaire moderne est devenue une nécessité inévitable et une exigence légale et judiciaire.

Ces peines alternatives permettent de surmonter les effets négatifs des peines pénitentiaires, en particulier les peines de courte durée, et de leur impact direct sur le bon fonctionnement et le succès des programmes de réintégration, a-t-il expliqué.

Pour le chef du Département de politique pénale à la Direction des affaires pénales, des grâces et de la détection du crime du ministère de la Justice, Ayoub Abou Jaâfar, la réussite de ce chantier législatif important passe par la mise en œuvre optimale des peines alternatives et l'encadrement des attributions des différents intervenants.

Bien que le système des peines alternatives soit considéré comme une solution fiable pour surmonter les difficultés qui entourent le système pénal, il "n'est peut-être pas à l'abri des défis et contraintes liés à la prise de conscience et à l'acceptation par la société de l'idée de sanctions alternatives", a-t-il enchaîné.

Lors de cette rencontre scientifique, le représentant de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, Hassan Hamina, a passé en revue les aspects positifs des peines alternatives pour les détenus et les employés des établissements pénitentiaires et de l'administration de réinsertion.

Parmi les thématiques débattues figurent notamment "Les peines alternatives et les transformations du système pénal : contraintes et défis", "Le rôle des peines alternatives dans la facilitation de l'intégration du détenu", ainsi que "la loi sur les peines alternatives entre la légalité de l'intégration et le coût du maintien".

Clôture à Fès des travaux de la 6^{ème} session ordinaire du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains

Les travaux de la 6^{ème} session ordinaire du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains ont pris fin vendredi à Fès par l'adoption de plusieurs projets.

Les membres de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et ses sections se sont penchés durant cette session, tenue avec l'approbation d'Amir Al Mouminine, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président de la Fondation, sur l'examen et l'adoption d'un programme ambitieux de projets et d'activités à mettre en œuvre en 2025.

Dans ce cadre, les quatre commissions permanentes de la Fondation ont approuvé une série de projets, témoignant de la pertinence de la vision stratégique de l'institution d'Imarat Al Mouminine au service de l'Islam et de ses valeurs de tolérance.

Ainsi, la commission des activités scientifiques et culturelles a approuvé l'organisation d'un colloque international intitulé: «Dialogue des civilisations et des cultures dans le contexte africain».

Quant à la commission des études de la charia, elle a adopté plusieurs projets, notamment la création d'une plateforme de la fatwa sous le titre: «Académie des muftis africains», l'élaboration d'un guide sur le comporte-

ment et le soufisme, en plus d'un projet de renforcement de la transmission du message religieux dans les sections de la Fondation et d'un guide destiné aux oulémas et aux imams dans les pays africains.

La commission de la réhabilitation du patrimoine islamique africain a approuvé, de son côté, l'organisation d'un colloque scientifique sur «Les manuscrits islamiques africains non arabes: Genèse, état actuel et perspectives», ainsi que la poursuite du développement de la bibliothèque numérique de la Fondation.

Pour sa part, la commission de communication, de coopération et de partenariats a validé des projets tels que le lancement d'un programme d'enseignement religieux et de formation à distance, le déploiement progressif de la chaîne de télévision numérique (WEB TV) de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et le développement du site web et des réseaux sociaux pour renforcer la présence numérique de l'institution.

À noter que la 6^{ème} session ordinaire du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains a été marquée par la célébration de quatre éminents oulémas africains en reconnaissance de leurs contributions dans divers domaines scientifiques.

Casablanca rejoint le réseau mondial C40 des villes engagées dans des actions climatiques

La Commune de Casablanca a annoncé vendredi son adhésion au réseau mondial C40 des villes, un collectif regroupant près de 100 villes engagées dans des actions climatiques.

Un communiqué de la Commune fait savoir que Casablanca devient ainsi la 14^{ème} ville africaine et la première de l'Afrique du Nord à rejoindre ce réseau.

Selon la même source, l'adhésion de Casablanca à ce collectif a été approuvée lors de la réunion du Comité directeur du C40 qui s'est tenue à Rio de Janeiro en novembre dernier. La ville intégrera officiellement le réseau en janvier 2025.

En devenant la première ville d'Afrique du Nord à rejoindre C40, Casablanca se positionne comme un exemple d'engagement pour la durabilité et la lutte contre le changement climatique, indique le communiqué, soulignant que la ville renforce ainsi la voix du continent dans les initiatives globales contre le changement climatique.

"Rejoindre C40 Cities témoigne de notre volonté de construire une ville verte, smart et inclusive", a déclaré la présidente du Conseil communal de Casablanca, Nabila Rmilil, citée par le communiqué.

"En tant que première ville du Maghreb à rejoindre ce réseau, nous voulons partager

nos actions et apprendre des autres villes pour mieux lutter contre le changement climatique", a-t-elle souligné.

Cette adhésion s'inscrit dans la continuité des avancées réalisées par Casablanca, notamment dans l'expansion des espaces verts, le développement de transports intelligents, la gestion durable des ressources en eau et la résilience climatique.

Grâce à cette collaboration, Casablanca bénéficiera du soutien du C40 pour intégrer pleinement les objectifs climatiques dans sa planification urbaine et échanger des bonnes pratiques avec d'autres membres du réseau.

Pour la Commune de Casablanca, "rejoindre cette coalition mondiale marque un nouveau chapitre dans notre quête de durabilité et nous aspirons à ce que l'adhésion de Casablanca renforce la représentativité des villes africaines dans la lutte contre le changement climatique", relève le communiqué.

Le C40 Cities représente plus de 700 millions d'habitants et un quart de l'économie mondiale. Il regroupe près de 100 des plus grandes villes du monde, qui prennent des mesures audacieuses et innovantes pour faire face aux défis climatiques et soutient leurs efforts pour devenir des leaders en matière de durabilité.



Washington abandonne son offre de récompense pour l'arrestation du nouveau dirigeant syrien



Les États-Unis ont abandonné vendredi l'offre de récompense pour l'arrestation du nouveau dirigeant syrien, l'islamiste Ahmad al-Chareh, après un premier contact formel avec le pouvoir qui a chassé Bachar al-Assad et s'emploie à rassurer la communauté internationale sur ses intentions.

Plusieurs pays dont les États-Unis classent comme "terroriste" le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) dirigé par M. Chareh et fer de lance de l'alliance qui a pris le pouvoir à Damas le 8 décembre et mis fin à un demi-siècle de règne du clan Assad.

L'organisation, ancienne branche d'Al-Qaïda, affirme avoir rompu avec le jihadisme et cherche à rassurer sur sa capacité à relancer le pays, après une guerre civile de près de 14 ans déclenchée en 2011 par la répression sanglante de manifestations pro-démocratie.

Après la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'ONU, Washington a dépeché à Damas une délégation américaine conduite par Barbara Leaf, responsable du Moyen-Orient au sein du département d'Etat, qui a rencontré vendredi Ahmad al-Chareh -- connu jusqu'il y a peu par son nom de guerre Abou Mohammad al-Jolani.

"Sur la base de notre discussion, je lui ai dit que nous abandonnions l'offre de récompense" de dix millions de dollars que le FBI avait annoncée en 2017 pour toute information menant à son arrestation, a dit Barbara Leaf aux journalistes à l'issue de cette rencontre.

Elle a précisé avoir fait part au nouveau dirigeant syrien de la "nécessité cruciale de veiller à ce que les groupes terroristes ne

puissent pas constituer une menace à l'intérieur de la Syrie ou à l'extérieur, y compris pour les États-Unis et nos partenaires dans la région".

Il "s'est engagé à le faire", a-t-elle assuré, indiquant qu'il lui était "apparu comme pragmatique".

L'ambassade américaine a précisé que les entretiens avaient porté sur "le soutien à un processus politique inclusif dirigé par les Syriens" et "l'intention de la Syrie d'adopter une politique de bon voisinage".

Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, les nouvelles autorités ont tenu à "affirmer le rôle de la Syrie dans la promotion de la paix régionale et la construction de partenariats stratégiques privilégiés avec les pays de la région".

"La partie syrienne (...) a indiqué que le peuple syrien se tenait à distance égale de l'ensemble des pays et des parties dans la région et que la Syrie refuse toute polarisation", a ajouté la même source.

Les nouveaux dirigeants sont scrutés sur leur respect des droits humains, leur traitement des minorités dans un pays multiethnique et multiconfessionnel, et l'avenir des régions kurdes semi-autonomes du nord de la Syrie.

En visite à Ankara vendredi, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a déclaré que son pays jugerait les nouveaux dirigeants "sur leurs actes".

En marge de l'offensive rebelle contre Bachar al-Assad, des affrontements ont éclaté entre combattants soutenus par la Turquie, alliée du nouveau pouvoir, et Kurdes syriens, notamment autour de la ville emblématique de Kobané (nord).

"Nous pensons que la meilleure solution est un cessez-le-feu autour de Kobané", a affirmé Mme Leaf.

Cette ville a été érigée en symbole de la lutte contre les jihadistes du groupe Etat islamique (EI), qui y avaient connu leur première défaite avant d'être vaincus en 2019.

Pour prévenir sa résurgence en Syrie, où il n'a jamais été totalement éradiqué, Washington soutient les FDS (Forces dé-

mocratiques syriennes, menées par les Kurdes syriens). L'armée américaine a annoncé vendredi avoir tué la veille dans une frappe un cadre de l'EI et un autre membre du groupe dans la province orientale syrienne de Deir Ezzor.

La situation reste particulièrement volatile dans les zones où la communauté kurde, longtemps opprimée, craint de perdre l'autonomie limitée qu'elle a chèrement acquise depuis 2011.

Les femmes sont "absolument indispensables" pour reconstruire la Syrie, a de son côté affirmé vendredi la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope.

De retour de Syrie, elle a aussi appelé à "réévaluer" les sanctions internationales pour permettre la reconstruction du pays.

La chute de Bachar al-Assad, en fuite en Russie, a été accueillie par des scènes de liesse, près de 14 ans après le début de la guerre civile déclenchée par la répression de manifestations prodémocratie, qui a fait un demi-million de morts et poussé à l'exil six millions de Syriens.

Dans la capitale, des milliers de Syriens ont de nouveau afflué dans le centre, pour le deuxième vendredi consécutif après la grande prière hebdomadaire.

Des habitants avaient reçu dans la matinée sur leur téléphone portable des messages adressés au "peuple de Damas, ville de jasmin", pour participer au "festival de la libération" sur la place des Omeyyades, au coeur de la ville.

Selon l'ONU, le pays exsangue a besoin de toute urgence d'une aide humanitaire "massive". "Le peuple syrien se trouve à un moment historique et à un moment d'opportunité, et cette opportunité ne doit pas être manquée", a affirmé jeudi le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Les nouvelles autorités syriennes nomment un ministre des Affaires étrangères

Les nouvelles autorités syriennes, issues de groupes rebelles ayant renversé le président Bachar al-Assad il y a près de deux semaines, ont annoncé avoir nommé samedi Assaad al-Chibani comme chef de la diplomatie du gouvernement chargé de la transition.

"Le commandement général annonce la nomination de M. Assaad Hassan al-Chibani au poste de ministre des Affaires étrangères dans le nouveau gouvernement syrien", ont indiqué les nouvelles autorités dans un communiqué.

"Il a rejoint la révolution syrienne dès 2011", selon le texte posté sur Telegram qui souligne qu'il a participé à la "fondation du Gouvernement du Salut".

Créé en 2017 dans l'enclave rebelle d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, pour fournir des services aux populations coupées des infrastructures étatiques, ce gouvernement autoproclamé possédait ses propres ministères et autorités.

Né en 1987 dans la région de Hassaké (nors-est), M. Chibani est diplômé de l'Université de Damas en littérature anglaise et d'un Master en sciences politiques et relations internationales.

Egalement connu sous le nom de Zaid al-Attar, il a notamment rencontré les délégations allemande et française qui se sont rendues à Damas cette semaine pour nouer des contacts avec les nouvelles autorités.

Vendredi, à l'issue d'une rencontre entre Ahmed al-Chareh, le nouveau dirigeant de la Syrie, et une délégation américaine, les nouvelles autorités ont dit vouloir contribuer à la "paix régionale" et construire des partenariats stratégiques avec les pays de la région.

Damas a également annoncé se tenir "à égale distance de l'ensemble des pays et des parties dans la région" et refuser "toute polarisation".

La Défense civile de Gaza annonce 28 morts dans plusieurs frappes israéliennes



La Défense civile de Gaza a annoncé la mort de 28 personnes dans plusieurs frappes israéliennes au cours de la nuit et dimanche matin, dont quatre enfants dans un bâtiment scolaire abritant des déplacés, où l'armée affirme avoir "ciblé" des combattants du Hamas.

Le mouvement islamiste Hamas et deux autres groupes palestiniens ont laissé entendre samedi qu'un accord de cessez-le-feu était "plus proche que jamais" pour la bande

de Gaza, théâtre de plus d'un an de guerre avec Israël, mais la violence s'y poursuit.

Plusieurs frappes ont touché ces dernières heures la bande côtière palestinienne, où des photos de l'AFP montrent des habitants fouiller des décombres, au soleil levant, à la recherche d'éventuels survivants.

"Une frappe aérienne visant l'école Mousa ibn Nousayr, qui accueille des milliers de déplacés dans l'est de la ville de Gaza, a fait huit martyrs, dont quatre enfants", a in-

diqué à l'AFP le porte-parole de la Défense civile de Gaza, Mahmoud Bassal.

Les gens s'y affairaient en matinée dimanche, au milieu des gravats et des flaques de sang, pour récupérer les affaires qui pouvaient être sauvées.

L'armée israélienne a affirmé dans un communiqué avoir mené dans la nuit une frappe ciblée contre des combattants du Hamas qui opéraient au sein de l'établissement "pour préparer des attaques contre les

troups israéliennes et l'Etat d'Israël".

"De multiples mesures avaient été prises en amont de la frappe afin de réduire le risque de toucher des civils", a-t-elle précisé, sans avoir commenté, dans l'immédiat, les autres incidents évoqués par la Défense civile.

Selon cette dernière, "une frappe aérienne israélienne visant le domicile de la famille Abou Samra à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza", a fait 13 autres victimes.

Enveloppés dans des couvertures, deux corps y reposaient sur le sol poussiéreux à la lumière d'un beau soleil d'hiver qui contrastait avec les visages abattus des proches sur place.

Les secouristes gazaouis ont également fait état de quatre morts "après qu'une voiture civile a été visée par un drone israélien" dimanche matin dans la ville de Gaza, et de trois morts, "non identifiés", dans "une frappe aérienne israélienne à l'est de la ville de Rafah", dans le sud du territoire.

Le pape François avait condamné samedi la "cruauté" d'une frappe israélienne ayant tué sept enfants à Gaza la veille, d'après la Défense civile.

La guerre à Gaza a été déclenchée par l'attaque sans précédent du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui a entraîné la mort de 1.208 personnes du côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels israéliens et incluant les otages morts ou tués en captivité dans la bande de Gaza.

Plus de 45.000 Palestiniens ont été tués dans la campagne militaire israélienne de représailles dans le territoire palestinien, en majorité des civils, selon des données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas pour Gaza, jugées fiables par l'ONU.

Cyclone Chido

Le bilan s'élève à 94 morts au Mozambique

Le passage du cyclone Chido au Mozambique a provoqué au moins 94 morts, selon un nouveau bilan en hausse de 18 décès diffusé dimanche par l'Institut de gestion des risques et des catastrophes de ce pays d'Afrique australe.

L'inventaire des dégâts du cyclone, qui a également dévasté le petit archipel français de Mayotte, s'est aussi envolé avec plus de 110.000 habitations détruites au Mozambique où la dépression a frappé le continent la semaine dernière.

Des vents particulièrement virulents, avec des rafales enregistrées à "environ 260 km/h" et des pluies de "250 mm en 24h" ont ravagé la province du Cabo Delgado (nord) où se concentre plus de 500.000 des 620.000 personnes touchées par les conséquences de la tempête.

Des images de l'Unicef dans le district de Mecufi, le plus affecté, montrent des scènes de désolation avec des cases éventrées et des bâtiments en dur amputés de leur toiture.

Le décompte total des près de 670 blessés n'a pas évolué depuis la veille

dans ce pays parmi les plus pauvres de la planète, en proie l'an passé à la pire sécheresse depuis un siècle en Afrique australe, selon le Programme alimentaire mondial.

Le candidat à la présidentielle du parti historique au pouvoir, Daniel Chapo, dont la victoire proclamée a provoqué une crise post-électorale aux 130 morts inédite dans l'Etat lusophone, était en visite dimanche dans les zones affectées.

Celui qui doit être investi président le 15 janvier, si le Conseil constitutionnel approuve les résultats d'ici lundi, a appelé à la télévision publique "tous les districts" à donner de la "nourriture, des vêtements". "Même si nous les utilisons, nos frères en ont besoin", a-t-il exhorté.

Le Mozambique demeure le pays où le bilan du cyclone est le plus lourd. A Mayotte, 35 morts et quelque 2.500 blessés ont été dénombrés par le ministère de l'Intérieur français. Mais "il est vraisemblable qu'il y ait beaucoup plus de victimes", avait averti le président français Emmanuel Macron lors de sa visite jeudi



sur l'île dévastée.

En raison de la présence de ressortissants comoriens à Mayotte, les Comores voisines, qui revendiquent par ailleurs la souveraineté sur l'archipel français, ont décrété un deuil national d'une semaine, même si elles n'ont souffert d'aucun

décès sur leur territoire.

La dépression, même si elle a beaucoup perdu en intensité en s'enfonçant dans le continent africain, avait poursuivi sa course lundi au Malawi où un bilan définitif a recensé 13 morts et près de 30 blessés.

Economie

Loi de Finances 2025

Note synthétique des mesures fiscales de la DGI

La Direction générale des impôts (DGI) a publié une note synthétique des mesures fiscales de la loi de Finances (LF) n°60-24 pour l'année budgétaire 2025.

Cette note expose d'une manière succincte le contenu des dites mesures et leurs dates d'effet, dans l'objectif de permettre aux contribuables et aux opérateurs publics et privés de prendre connaissance des nouvelles mesures fiscales prévues par la LF 2025 et de prendre les dispositions nécessaires pour leur application, indique la DGI.

Dans le cadre des réformes structurelles menées pour assurer le financement des politiques publiques et stimuler la croissance, le gouvernement poursuit le processus de mise en œuvre de la loi-cadre n°69-19 portant réforme fiscale ayant tracé la feuille de route de la politique fiscale de l'Etat, conformément aux recommandations des troisièmes Assises nationales de la fiscalité tenues les 03 et 04 mai 2019 à Skhirat, rappelle la même source.

En effet, après la réforme de l'impôt sur les sociétés (IS) en 2023 et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2024, la LF 2025 a introduit la réforme de l'impôt sur le revenu (IR). Cette réforme d'IR vise essentiellement la baisse de la pression fiscale et l'amélioration des revenus des salariés et des retraités, en application des recommandations de la loi-cadre n°69-19 précitée et des engagements du gouvernement pris dans le cadre du dialogue social.

La loi de Finances de l'année prochaine prévoit également d'autres mesures fiscales visant notamment à renforcer les dispositifs fiscaux de lutte contre la fraude fiscale et à intégrer le secteur informel, ainsi qu'à clarifier certaines dispositions en matière de taxe sur la valeur ajoutée et des droits d'enregistrement.

Il s'agit aussi de la rationalisation et la simplification des règles d'assiette et de recouvrement de la parafiscalité, en intégrant dans le Code général des Impôts (CGI) les dispositions régissant la taxe spéciale sur le ciment.

Situation des charges et ressources du Trésor

Déficit budgétaire de 50,6 MMDH à fin novembre 2024



La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) fait ressortir un déficit budgétaire de 50,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2024, contre 51,5 MMDH à la même période un an auparavant, selon le ministère de l'Economie et des Finances.

Cette évolution reflète une progression des recettes (+41,6 MMDH) plus importante que celle des dépenses globales (+40,8 MMDH), explique le ministère dans son récent document sur la SCRT.

Les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, un taux de réalisation de 93,3% par rapport aux prévisions de la loi de Finances (LF) et une hausse de 41,6 MMDH (+15,1%) comparativement à fin novembre 2023, précise la même source.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont atteint un montant de 279,2 MMDH, enregistrant un taux d'exécution de 90,9% et une hausse de 16,2 MMDH par rapport à fin novembre 2023.

Cette évolution est attribuable principalement à l'augmentation des dépenses au titre des biens et services

de 17,9 MMDH et, dans une moindre mesure, à la hausse des intérêts de la dette de 2,1 MMDH.

Les charges de compensation ont, pour leur part, accusé une baisse de 3,8 MMDH, fait savoir le ministère. L'exécution des dépenses des biens et services est marquée par un taux de réalisation de 92% pour les dépenses de personnel et 81,6% pour les dépenses afférentes aux "autres biens et services", en augmentation de 10,9 MMDH et 7,1 MMDH, respectivement par rapport à fin novembre 2023.

Les intérêts de la dette ont, pour leur part, affiché un taux de réalisation de 88,1%. Leur évolution recouvre une hausse des intérêts de la dette extérieure (+2,2 MMDH) et un recul de ceux de la dette intérieure (-86 millions de dirhams (MDH)).

Les charges de compensation ont enregistré un taux de réalisation de 136,9%. Elles ont affiché, par rapport à fin novembre 2023, un recul de 3,8 MMDH provenant du gaz butane (13,6 MMDH, en baisse de 1,7 MMDH), de la farine nationale de blé tendre (2 MMDH, en repli de 1,7 MMDH), et du sucre (5,7 MMDH, en recul de 101 MDH).

Les subventions accordées aux professionnels du secteur du transport routier se sont élevées à 1,7 MMDH, contre 2 MMDH à la même période de l'année précédente.

Et de noter qu'une décompensation partielle du gaz butane a été opérée à partir du 20 mai 2024 et a porté sur une réduction de 2,5 dirhams (DH) pour la bonbonne de 3 kg et 10 DH pour celle de 12 kg.

Ces évolutions des recettes et des dépenses se sont traduites par un solde ordinaire excédentaire de 37,6 MMDH contre 12,2 MMDH un an auparavant.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 85,9 MMDH, en hausse de 0,5 MMDH par rapport à fin novembre 2023. Comparativement aux prévisions de la LF 2024, leur taux de réalisation s'est élevé à 85,5%.

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Economie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de Finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

USD/MAD

AGR maintient ses prévisions

Attijari Global Research (AGR) a maintenu, dans sa note "Weekly Mad Insights – Currencies" couvrant la période du 09 au 13 décembre, ses prévisions de la paire USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois.

Ces projections tiennent compte des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité sur le marché des changes, fait savoir AGR dans cette note.

Les prévisions EUR/USD des brokers ressortent en faveur d'une dépréciation de l'euro par rapport au dollar jusqu'à horizon 3 mois comparativement aux niveaux

spots.

Par ailleurs, les spreads de liquidité du dirham devraient se resserrer très légèrement à horizon 1, 2 et 3 mois par rapport au niveau spot.

Dans ce contexte, les nouveaux niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 10,11, 10,13 et 10,14 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10.

En parallèle, les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 10,43, 10,45 et 10,46 à horizon 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,48.

Marché des changes

Les indicateurs de BAM en 5 points clés

Voici en cinq points clés les indicateurs hebdomadaires de Bank Al-Maghrib (BAM) pour la période du 12 au 18 décembre 2024 :

1- Le dirham est resté quasiment stable face à l'euro et au dollar américain.

2- Aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes.

3- Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 369,6 mil-

liards de dirhams (MMDH) au 13 décembre, en hausse de 0,4% d'une semaine à l'autre et de 1,8% en glissement annuel.

4- Les interventions de BAM se sont chiffrées à 151,3 MMDH en moyenne quotidienne.

5- Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 2,9 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,70% en moyenne.

Résilience climatique de l'agriculture

La Banque mondiale approuve un financement de 250 millions de dollars en faveur du Maroc

La Banque mondiale a approuvé un financement de 250 millions de dollars pour renforcer la résilience du système agroalimentaire au Maroc face au changement climatique, tout en améliorant la sécurité et la qualité des aliments.

"Le nouveau programme vise à renforcer la résilience climatique et la gestion des risques dans l'agriculture pluviale en favorisant des pratiques climato-intelligentes, et en améliorant la gestion de l'eau et des sols grâce à l'agriculture de conservation", indique, dans un communiqué, l'institution financière internationale, basée à Washington.

Le programme contribuera en outre à améliorer les moyens de subsistance et la qualité des emplois en stabilisant les rendements, et en atténuant les risques climatiques, notamment par la promotion de l'agriculture sans labour et l'augmentation de la superficie couverte par les systèmes d'assurance agricole réformés, ajoute la même source.

Cette initiative renforcera également la sécurité alimentaire, la qualité

des aliments et la sécurité nutritionnelle en soutenant l'expansion de l'agriculture biologique sur 25.000 hectares, en améliorant le contrôle de la qualité de l'huile d'olive, et en atténuant les risques sanitaires liés aux aliments au niveau de la distribution grâce à l'amélioration des normes sanitaires dans environ 1200 points de vente alimentaires.

Selon la Banque mondiale, le programme vise également à aider les agriculteurs à produire et commercialiser des denrées alimentaires de qualité, tout en augmentant leurs revenus grâce à un meilleur accès aux marchés. Il permettra aussi de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, de renforcer les capacités des secteurs public et privé et de sensibiliser à la sécurité nutritionnelle. Au total, le programme devrait bénéficier à 1,36 million de personnes, dont près de 120.000 agriculteurs et plus d'un million de consommateurs, grâce à l'amélioration de la sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments.

«En soutenant une mise à l'échelle ambitieuse de pratiques agricoles climato-intelligentes, ce programme in-



novant appuyé par la Banque mondiale aidera le Maroc à créer des emplois verts dans les zones rurales et à renforcer la sécurité alimentaire nationale, conformément au programme Génération Green 2020/2030 du pays », a déclaré Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur Pays de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte.

Un don de 5 millions de dollars du

Fonds pour une planète vivable (LPF) "viendra renforcer stratégiquement le programme, en soutient aux petits exploitants agricoles, pour mettre en œuvre un système innovant d'incitations découplées, facilitant leur transition des pratiques agricoles conventionnelles vers des pratiques climato-intelligentes", indique le communiqué.

Port de Boujdour: Hausse de 5% des débarquements de pêche

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Boujdour ont atteint 69.434 tonnes (T) à fin novembre 2024, en hausse de 5% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a également augmenté de 17% à plus de 589,06 millions de dirhams

(MDH), contre plus de 504,90 MDH à fin novembre 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port sont restées stables au cours des onze premiers mois de 2024, pour une valeur estimée à plus de 215,42 MDH

(+23%), contre plus de 175,33 MDH/58.540 T en glissement annuel.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, augmenté de 44% à 7.139 T, pour une valeur de plus de 134,82 MDH, contre 104,31 MDH/4.968 T en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont accusé une hausse de 29% à 3.799 T pour des re-

cettes de plus de 238,80 MDH (+6%).

Au niveau national, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en valeur, une hausse de 6% à près de 10 milliards de dirhams (MMDH) au cours des onze premiers mois de 2024. Le poids de ces produits s'est établi à 1.233.568 T, en baisse de 1% comparativement à fin novembre 2023.

Le Festival international des arts plastiques de Settat consacre sa 20^{ème} édition au continent africain

Hommage à Abdelwahab Doukkali, légende vivante de la musique marocaine authentique

La vingtième édition du Festival international des arts plastiques de Settat (FIAPS), dont le coup d'envoi a été donné vendredi 20 décembre en présence de nombreux et prestigieux invités, s'est poursuivie ce week-end dans une ambiance sereine et conviviale.

Plusieurs activités dont des conférences débats, hommages, animations d'ateliers consacrés à la peinture, la sculpture, la céramique et la calligraphie et soirées musicale variées ont ponctué les deux premières journées de cette manifestation artistique annuelle, organisée du 20 au 23 décembre courant par l'Association Bassamat des arts plastiques avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la communication – Département de la culture.

Placée sous le signe « Le Maroc aux yeux de l'Afrique », la 20^{ème} édition du FIAPS a été marquée, dès le premier jour, par une conférence inaugurale autour de la problématique de l'art, à l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Settat.

Cette rencontre, modérée par Pr Zoha Haouam, enseignante chercheur à l'ENCG de Settat, a vu la participation de plusieurs artistes, universitaires, chercheurs et étudiants. Elle a permis aux participants d'en savoir plus sur l'art contemporain et son évolution en Afrique ainsi que sur les bases de sa reconnaissance sur la scène mondiale.

« L'Afrique s'impose aujourd'hui comme le berceau d'une nouvelle renaissance artistique. Elle n'est pas seulement une terre riche de traditions et d'histoire, mais aussi un lieu où l'innovation culturelle prend racine et où la créativité s'illustre dans tous les domaines : musique, danse, cinéma et arts classiques », a déclaré à cet effet le Dr. Amane Fahellah lors de cette conférence.

Selon la paneliste, détentrice d'un doctorat en dynamique côtière de l'Université de Bretagne Occidentale et d'un master en gestion de projets de l'École des mines de Paris, « nous assistons à ce que l'on pourrait appeler une nouvelle renaissance africaine, marquée par un mouvement artistique foisonnant et une prise de conscience identitaire profonde », a-t-elle expliqué.

Elle a en outre noté que « les gouvernements africains prennent progressivement conscience du potentiel économique des industries culturelles et créatives (ICC). Ce secteur, qui représente déjà 3 % du PIB mondial, connaît une croissance rapide en Afrique », a-t-elle souligné.

M. Jérôme, qui étudie les arts primitifs depuis plus de 40 ans à travers



l'Afrique, a pour sa part partagé son avis sur la pratique artistique, son expérience et son intérêt profond pour les arts.

S'adressant aux étudiants, il les a encouragés à oser créer avec tous les matériaux disponibles, à sculpter et à peindre, en affirmant : « Toutes les couleurs et les matières sont à vos pieds. Osez vous libérer de tout ce qui vous entoure. Tout est intéressant à explorer et à développer. Et surtout, avancez, innovez, inventez. »

Dr. Rashid Diab, contraint de fuir Khartoum en raison de la guerre civile qui ravage son pays le Soudan, s'est également exprimé lors de cette conférence. Le peintre, graveur et théoricien de l'art dont les œuvres ont été exposées depuis les années 1970 à l'échelle internationale a naturellement profité de cette occasion pour évoquer les répercussions de la guerre sur l'art.

Pour le Directeur de l'ENCG-Settat, Dr Rachid Oumlil, qui a une grande sensibilité artistique et qui joue à la guitare, luth, percussion et harmonica, le FIAPS «est un festival vraiment exceptionnel dont on a besoin, surtout en collaboration avec l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) parce que je dis toujours à mes étudiants ici « vous ne faites pas que le management, vous faites de l'art. Si vous n'êtes pas des artistes, vous ne serez jamais des managers ». Donc avec un festival comme celui-là, il les ouvre sur les horizons de l'Afrique, sur les ressources de l'Afrique, Qu'est-ce qu'on est? Quels sont les différents artistes qu'on a ? Qu'est-ce qu'on peut inspirer d'eux pour être vraiment des vrais managers».

Parmi les moments forts de cette

journée de vendredi, l'hommage rendu en début de soirée à la légende vivante de la musique marocaine authentique : Abdelwahab Doukkali dont la présence à l'ouverture officielle du festival au siège de l'association organisatrice du FIAPS était très attendue.

A signaler qu'un peu plus tôt avant ce bel hommage, le chanteur et compositeur marocain a fait le tour des toiles et sculptures exposés dans le cadre de cet événement, échangeant longuement avec ces derniers autour de leurs œuvres sous les flashes des appareils photo qui se bousculaient pour immortaliser ces instants. Des œuvres qui ont aussi attiré le regard d'autres artistes, des critiques d'art, des lauréats des écoles des beaux-arts, ainsi que des passionnés de l'art.

« L'édition 2024 est dédiée à l'Afrique. Elle propose une exposition, des ateliers pour les jeunes, ainsi que des débats autour de l'Afrique, de l'interculturalité, et des liens entre le Maroc et le continent africain. L'objectif est de favoriser un rapprochement à travers l'art, d'encourager les échanges artistiques, et de réfléchir à des stratégies d'exposition », a confié la présidente de l'Association Bassamat des arts plastiques, Rabiâa Echahed.

« Nous souhaitons promouvoir l'art de manière à ce qu'il dépasse le simple acte créatif pour avoir un véritable impact sur le public. Communiquer à travers l'art est l'un des moyens les plus accessibles et efficaces. De nombreux projets sont en préparation dans ce domaine, et nous œuvrons activement à leur réalisation », a-t-elle ajouté.

Azz Abdellah, dont les œuvres

mettent en lumière la cause des femmes, déclare : « Je suis vraiment très heureux de participer à cette exposition de qualité, qui réunit des peintres expérimentés, reconnus pour leur savoir-faire. Je suis également ravi que d'autres artistes peintres africains aient été invités à cet événement. Je pense que la peinture africaine est celle de l'avenir. »

Pour lui, « cet événement est une belle opportunité d'échanger des idées et de partager nos expériences. Nous avons beaucoup de points communs : nos coutumes, nos visions et parfois nos problèmes. Je suis honoré de les rencontrer, car ils sont très talentueux et possèdent une capacité remarquable à s'exprimer artistiquement. J'espère également avoir l'occasion, un jour, d'exposer dans l'une des grandes capitales africaines. »

Présent également au vernissage de l'exposition intitulée « Le Maroc et l'Afrique : un chiasme artistique millénaire », l'artiste togolais Sokey Edorh a confié : « C'est la première fois que je participe à ce festival, que je trouve très enrichissant. Il offre une plateforme pour réunir les intellectuels et les acteurs culturels africains, tout en accompagnant la nouvelle marche de l'Afrique vers un développement d'abord culturel et économique, puis social. J'apprécie ce festival à sa juste valeur, car il constitue une véritable source de stimulation pour la jeunesse et pour l'avenir de tout le continent africain. Le Maroc, en se rapprochant de l'Afrique subsaharienne, joue un rôle de parrain, capable de porter la voix de l'Afrique encore plus loin. »

Appareil photo en bandoulière, la photographe et réalisatrice Aurore Vinot n'a cessé de bouger à la recherche du meilleur angle d'images parlantes à immortaliser. «En ce qui concerne le Festival international des arts plastiques de Settat, je constate qu'il y a de nombreux maîtres anciens qui ont énormément à transmettre à la jeune génération. Ce festival est riche en diversité, avec une multitude de perspectives et de regards différents», a confié la photographe et auteure, qui revient de la Biennale de Dakar au Sénégal, où elle a présenté un travail réalisé à Bamako, au Mali.

A noter que la soirée musicale du vendredi a été animée par la troupe sénégalaise (MBEMBA DEABATE & SOBALLY) et que la clôture de ce festival devait intervenir le lendemain, dimanche 22, avec au programme des workshops destinés aux étudiants, suivie de la remise des attestations de participation et d'une soirée musicale.

Settat : Alain Bouithy

L'acteur Mohamed El Khalfi tire sa révérence

L'acteur marocain Mohamed El Khalfi est décédé samedi à l'âge de 87 ans. Selon le Syndicat marocain pour les professionnels des arts dramatiques, le regretté a rendu son dernier souffle à son domicile à Casablanca, après une longue lutte contre la maladie.

Né à Casablanca en 1937, Mohammed El Khalfi laisse un héritage artistique considérable dans les domaines du théâtre, de la télévision et du cinéma, lui conférant une place particulière auprès du public marocain.

Le défunt a entamé sa carrière artistique en 1957 dans le théâtre amateur, aux côtés de figures emblématiques telles que Tayeb Saddiki et Ahmed Tayeb Laâlej, avant de fonder en 1959 la troupe "Le Théâtre Populaire", puis "Les Artistes Unis", où des artistes prestigieux ont brillé, comme la regrettée Thouraya Jabrane.

Mohamed El Khalfi a également été l'un des premiers à marquer de son empreinte le paysage audiovisuel au début des années 1960, avec



sa première série télévisée intitulée "Le Sacrifice".

Au cinéma, il a participé à des œuvres telles que "Silence, direction interdite" du réalisateur Abdallah Mesbahi, "Ici et là" du réalisateur Mohammed Ismail, et "Les Beaux

Jours de Sheherazade" de Mustapha Derkaoui, entre autres.

Mohammed El Khalfi a, par ailleurs, acquis une grande notoriété auprès du public marocain grâce à son rôle dans la célèbre sitcom "Lalla Fatima".

Bouillon de culture

Timbre

Le Groupe Barid Al-Maghrib, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et l'UNESCO, a émis un timbre-poste spécial à l'occasion du premier anniversaire de l'inscription du Malhoun sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

La cérémonie de dévoilement de ce timbre s'est tenue vendredi dernier au Musée Barid Al-Maghrib à Rabat, en présence de Amin Benjeloun Touimi, Directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, de Samira Malizi, Secrétaire générale de la Culture et d'Eric Falt, Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour le Maghreb.

Le timbre illustre une troupe musicale de Malhoun en pleine performance, habillée de costumes traditionnels marocains, sur un fond bleu orné de motifs raffinés inspirés du zellige marocain. Cette création philatélique met en lumière cet art poético-musical emblématique, pilier du patrimoine culturel marocain et symbole vivant de la transmission des traditions.

A travers cette émission spéciale, Barid Al-Maghrib réaffirme son engagement en faveur de la promotion du patrimoine culturel marocain. Ce timbre célèbre non seulement le Malhoun, mais également le rôle du Royaume du Maroc dans la préservation et la valorisation de ses trésors immatériels, symboles de son riche héritage culturel.

Les liens culturels entre Tétouan et Essaouira au coeur du Colloque "l'Âme d'Al Andalus"

Le théâtre espagnol de Tétouan a abrité, vendredi soir, la 1ère édition du Colloque "l'Âme d'Al Andalus", un événement visant à mettre en avant les liens historiques et culturels qui unissent les villes de Tétouan et Essaouira.

Initié par les communes de Tétouan et d'Essaouira, l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), la Fondation Tamaghrabit, l'Association Essaouira-Mogador et le Centre d'études et de recherches sur la culture et le droit hébraïques au Maroc (Bayt Dakira), le Colloque a pour but de mettre en lumière le rôle de ces deux villes emblématiques dans la préservation du patrimoine matériel et immatériel du Maroc, chacune étant un symbole unique de brassage des cultures et de coexistence entre différentes civilisations.

Organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture - et de la province de Tétouan, l'événement braque les projecteurs sur le riche patrimoine andalou authentique de Tétouan, ainsi que sur l'ouverture culturelle multidimensionnelle de la cité des Alizés, deux villes qui, jouissant d'un héritage historique inestimable, sont imprégnées d'un esprit contemporain qui promeut les valeurs humaines universelles.

Le Colloque, rehaussé par la présence de M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, et de M. Abderzak El Manssouri, gouverneur de la province de Tétouan, a été marqué par la signature d'un protocole d'entente portant sur la valorisation de l'ancienne gare routière de Tétouan "AlAzhar" à travers la création de l'Univer-

sité des sciences de la culture et du patrimoine Tétouan-Essaouira.

Cette initiative culturelle et académique, première du genre en Afrique, vise à renforcer la recherche universitaire dans le domaine du patrimoine culturel et à promouvoir la coopération culturelle entre le Maroc et les pays du monde, tout en préservant le patrimoine culturel de la ville de Tétouan.

S'exprimant à cette occasion, le président fondateur du Centre d'études et de recherches sur la culture et le droit hébraïques au Maroc, Abdellah Ouzitane, a indiqué que l'organisation de ce colloque et le lancement de l'Université des sciences de la culture et du patrimoine Tétouan-Essaouira illustrent la détermination et l'engagement des partenaires à aller de l'avant pour porter haut la culture de la diversité.

Il s'agit de projets qui émanent d'une belle dynamique entre Tétouan et Essaouira, deux cités, plusieurs fois millénaires, a-t-il relevé, notant qu'à travers de telles initiatives, les deux villes oeuvreront ensemble pour lancer, depuis le Royaume, un message porteur des valeurs de paix, de tolérance et de respect de la culture de l'Autre.

Pour sa part, le président de l'UAE, Bouchta El Moumni, a estimé que cet événement incarne les valeurs de diversité culturelle et civilisationnelle qui font partie intégrante de l'identité marocaine plurielle, rappelant que Tétouan, avec son héritage andalou authentique, et Essaouira, avec son âme culturelle distincte, sont un modèle éloquent de coexistence, d'intégration entre les cultures et les civilisations et de promotion des valeurs de paix, de tolérance et de vivre-



ensemble entre les différentes religions.

Il a, en outre, relevé que la valorisation de l'ancienne gare routière de Tétouan, tant attendue par les habitants de la ville, permettra la création d'un édifice académique unique en son genre, qui contribuera à faire rayonner et découvrir davantage le patrimoine marocain à l'échelle nationale et internationale.

Quant aux présidents des conseils communaux de Tétouan et d'Essaouira, respectivement MM. Mustapha El Bakkouri et Tarik Ottmani, ils se sont félicités de la conclusion de ce partenariat entre les deux villes, qui permettra la création d'une université culturelle à même d'apporter une réelle valeur ajoutée au développement culturel aussi bien au niveau local qu'international, et contribuer à renforcer les relations entre deux cités historiques.

La cérémonie de lancement de la 1ère édition de ce Colloque a été marquée par un vibrant hommage rendu à M. Azoulay pour son soutien constant et inlassable aux initiatives culturelles qui mettent en avant la diversité de l'identité marocaine plurielle, une et indivisible, et pour les efforts déployés en faveur de la promotion des valeurs de paix, de tolérance et de vivre-ensemble.

La cérémonie a également été agrémentée par une soirée artistique animée avec brio par l'orchestre andalou de Tétouan sous la direction du Maestro Fahd Benkirane, ainsi que par les artistes Bahaâ Ronda, Bilal El Haouaj et Nouredine Tahiri.

Cet événement culturel de haute facture a été l'occasion de sublimer le patrimoine andalou, un des affluents de l'identité culturelle marocaine, qui promeut les valeurs de paix et de vivre-ensemble.

Horizons

La littérature de jeunesse au cœur d'une rencontre littéraire à l'ENS de Meknès

« La littérature de jeunesse : une littérature à part entière » était l'intitulé d'une rencontre-débat avec le chercheur Hassan Id Brahim (auteur de *La littérature de jeunesse au Maroc-retours sur expériences*, Éditions Sagacita, 2023), à l'École normale supérieure de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, le 16 décembre 2024. La littérature de jeunesse suscite un nouvel engouement, tant au Maroc qu'ailleurs. Elle commence à s'imposer dans la vie quotidienne ainsi qu'à l'université. Cette littérature ne se contente pas de divertir son lectorat, mais cherche également à édifier l'enfant ou l'adolescent, à lui transmettre des valeurs par le biais du conte, des illustrations et des images, etc. Cette littérature est souvent une heureuse conjugaison entre l'image et le texte. Elle est destinée au public enfantin incapable parfois de déchiffrer le texte, d'où l'importance de l'image qui sert à aider l'enfant-lecteur à suivre l'histoire, à captiver son attention. Cette littérature vise, en particulier, à affiner l'esprit critique du jeune lecteur, à stimuler le cerveau et à améliorer la mémoire. La lecture permet aussi le développement du langage et du sens de l'écoute. Elle développe ainsi la concentration chez l'enfant et nourrit une culture juvénile. Comme l'écrit Todorov dans *La littérature en péril*, « la littérature aide à vivre » (2007 : 15).

Mais, tout d'abord, proposons une définition approximative de la notion de littérature de jeunesse. Le concept de littérature désigne l'ensemble des œuvres à finalité esthétique. Elle vise à divertir, à susciter des émotions et des réflexions. Il s'agit donc d'un concept limpide, mais qui demeure un calvaire pour les définisseurs. Depuis Qu'est-ce que la littérature? (Gallimard, 1948) de Jean-Paul Sartre, les définitions de la littérature prolifèrent. La notion de littérature renvoie à une activité littéraire où il y a de la littérarité. Mais comment peut-on la définir? Proposons cette définition : la littérarité est le fait de doter le langage d'un deuxième sens. En cela, la littérature est un traitement particulier du langage. Le substantif « jeunesse » renvoie au public spécifique de cette littérature. Cela n'empêche



qu'elle s'adresse également aux parents, aux enseignants voire aux lecteurs adultes. Cependant, il existe une petite nuance entre la littérature d'enfance et la littérature de jeunesse. La seconde catégorie place souvent le personnage face à des institutions. Cette nuance révèle en réalité le caractère flou de cette littérature. Certains éditeurs procèdent par tranche d'âge pour pallier ce problème.

Littérature d'apprentissage, la littérature juvénile permet aussi de repenser le réel et de lui donner un sens. Il s'agit d'un ensemble de livres destinés aux enfants et aux adolescents. Ces livres ne sont pas nécessairement dépourvus de littérarité, contrairement à certains préjugés selon lesquels cette littérature se limiterait à des œuvres édulcorées et faciles à lire. Cette appellation « littérature de jeunesse » est problématique. Elle repose sur un critère d'âge et « se définit par exclusion ». Mais où commence et où finit la jeunesse ? Cette ambiguïté explique le statut incertain de cette catégorie littéraire. Celle-ci est relativement récente par rapport à la littérature générale (ou pour adultes). Il est important de rappeler qu'elle possède une dimension littéraire propre, car dès qu'on évoque cette littérature, on tend parfois à négliger cet aspect au profit de son lectorat : l'enfant et l'adolescent. Rappelons que certains critiques qualifient ce genre littéraire par les expressions « paralittérature », « non-littérature », « littérature au second plan » et l'enferment ainsi dans des préjugés.

La littérature de jeunesse vise à installer la lecture comme activité routinière. Il s'agit aussi d'un

enseignement, en ce sens que les histoires sont une école de sagesse. Elles nourrissent l'imagination de l'enfant ou de l'adolescent. Les histoires permettent à l'enfant de grandir. Les supports de cette littérature sont divers : livre d'images, contes, romans, albums, bandes dessinées, poèmes, pièces de théâtre, etc. Cette littérature joue un rôle pédagogique important. Il ne s'agit pas seulement d'une littérature de transition ni d'apprentissage, mais bien d'une littérature à part entière. Elle produit et transmet des valeurs. Cela souligne sa tâche délicate et nous amène à poser cette question : quelles valeurs serait-il pertinent de mettre en avant pour ce public spécifique ?

Cette rencontre littéraire, animée par le chercheur Hassan Id Brahim, avait pour objectif de répondre à cette question et de sensibiliser à l'importance de la lecture et à la valeur de cette littérature parfois oubliée comparativement à la littérature pour adultes. Cette rencontre-débat visait à réhabiliter la littérature de jeunesse tout en soulignant son rôle dans la formation psychologique de l'enfant, de l'adolescent, et même de l'adulte. La lecture permet d'avoir une vision plus large du monde et constitue en effet une méthode précieuse pour développer les capacités linguistiques et expressives. Elle protège aussi les enfants des écrans.

Le livre de Hassan Id Brahim, *La littérature de jeunesse - retours sur expériences*, propose de revisiter cette littérature à travers cinq voix littéraires marocaines dont la production est déjà conséquente. Il s'agit d'Ahmed

Abdellam El Bekkali, Driss Chraïbi, El Mostafa Bouignane, Fouad Laroui et de Habib Mazini. Ces auteurs, déjà consacrés dans le champ littéraire marocain, permettent de revivifier cette littérature. Leurs styles sont variés. Hassan Id Brahim note que l'écrivain Ahmed Abdellam El Bekkali est le premier écrivain à faire de la littérature d'enfance sa première vocation. Sa façon de confectionner la matière narrative se caractérise par un « rebondissement de l'action, une construction du personnage, des tonalités de l'histoire, et un statut du personnage, qui est souvent un enfant ou un adolescent, fille ou garçon, en majorité de milieux sociaux pauvres ou modestes ». Cet auteur, selon Hassan Id Brahim, est à l'aïse dans tous les registres (« fictionnel, réel, folklorique, surnaturel, fantasmagorique, initiatique... »).

Driss Chraïbi propose, quant à lui, un univers « réflexif plutôt qu'anecdotique, aussi profond que léger », alors que Fouad Laroui « préfère s'adresser à l'intelligence de l'enfant plutôt que de l'instruire. Ainsi, son œuvre pour la jeunesse se déploie dans un espace fictionnel où alternent beaucoup d'éléments liés, entre autres, à l'éthique, à la société, à la famille, au vivre-ensemble, à l'identité et aux valeurs sociales ». Cet écrivain utilise des images percutantes pour atteindre son lecteur. L'âne devient son personnage, un âne qui pense et dialogue avec les enfants ; « il est humanisé à l'extrême ».

La lecture permet d'expérimenter symboliquement le réel ; elle féconde l'imagination. En ce sens, Habib Mazini fonde son imaginaire sur une certaine urbanité puisée spécifiquement dans la réalité casablancaise. Cet auteur « ne vise pas seulement à raconter aux enfants ou aux jeunes une histoire ou une saga, mais aussi à leur faire vivre celle-ci en usant de plusieurs procédés : styles, illustrations, élaborations sémantiques, noms propres, et références culturelles ». Ces techniques permettent de captiver l'enfant dès les premières lignes voire transformer sa vie. Cet objectif éclaire en quelque sorte la complexité de l'écriture destinée aux jeunes lecteurs. En publiant régulièrement pour les enfants, El Mostafa Bouignane imprime



une teneur sociale à ses œuvres, aussi bien pour la jeunesse que pour les adultes : «Les contes de Bouignane sont généralement articulés, axés et construits autour de questions de société. En effet, leur unité narrative assoit une axiologie tacite véhiculant des valeurs humaines inscrites dans l'air du temps». Il s'agit là d'instruire en distrayant. Le personnage passe par des épreuves permettant à l'enfant-lecteur une forme d'apprentissage. Bouignane réserve au conte un usage particulier en ceci qu'il évite de « tomber dans le préchi-précha ou dans le rabâchage moral ou moralisateur. Autrement dit, l'auteur est plutôt dans la sensibilisation et la mise en garde à travers une matière narrative qui fait penser ou qui stimule la réflexion en déjouant certaines pseudo-certitudes».

Le point commun entre ces auteurs est d'avoir introduit des univers spécifiques favorisant chez l'enfant le désir de lire et la capacité de s'ouvrir sur le monde. La lecture permet de sortir du cercle vicieux pour embrasser la diversité du monde. En d'autres termes, elle favorise l'empathie. Chaque livre devient une véritable pédagogie pour l'enfant. Écrire pour les enfants ou les adolescents comporte néanmoins des défis. Un enfant ne finit jamais totalement de lire un livre, car à chaque nouvelle lecture, il découvre une dimension inédite du texte. L'écriture pour enfants permet aussi à l'écrivain de retrouver les sensations enfantines. Cela explique le mouvement et l'aspect du jeu et de l'aventure de cette écriture. Le personnage d'un livre de jeunesse est souvent hyperactif, énergique, en lutte contre des monstres ou des défis symboliques. L'action est marquée

par des rebondissements constants et un statut particulier du héros. Ces caractéristiques soulignent l'importance de cette littérature dans la formation des enfants et des adolescents. Encourager la lecture s'apparente alors à un acte de militantisme, comme le rappelle Mohamed El Bouazzaoui dans sa préface au livre de Hassan Id Brahim.

Selon Hassan Id Brahim, «La relation de l'enfant au livre doit être provoquée par plusieurs instances : l'éditeur, le libraire, le bibliothécaire, l'éducateur, les parents... Cela ne peut se concrétiser sans une politique publique réelle du livre et de la lecture qui favorisera un accès démocratique au savoir, à la culture et à l'information. Le développement de la littérature d'enfance ne va pas de soi. Il nécessite l'adoption d'une stratégie de sensibilisation et de communication visant à faire adhérer le lecteur à l'œuvre, et vice versa». L'auteur revient sur l'état des lieux de cette littérature. Il revient également aux manuels scolaires comme des supports spécifiques. Appelé par Roland Barthes, « fragment de substance », le manuel scolaire « constitue en lui-même une organisation de l'écrit mettant en valeur des éléments perceptifs que nous utilisons pour nous repérer dans nos premières lectures». Il est à souligner que le livre de jeunesse ne doit pas présenter sous un jour favorable tout ce qui sert à démorraliser l'enfant (racisme, crime, préjugé, suicide, etc.). Cela est considéré par certains comme une embûche aux potentialités de cette littérature.

Cette littérature récente rencontre des difficultés à se faire une place dans le champ littéraire et éditorial marocain. Parmi les obstacles, on

peut citer le prix exorbitant des livres pour la jeunesse, mais aussi la difficulté d'installer un véritable secteur national dédié à l'édition de ce type d'ouvrages. Souvent, la fabrication de ces livres, qui comportent des images et des illustrations, nécessite une qualité technique élevée, parfois difficile à atteindre chez ces éditeurs. Il convient de noter qu'on a affaire à une littérature-objet (qui exploite son objet) et non pas à une littérature-sign, c'est-à-dire à la littérature pour adultes.

L'illustration, en particulier, peine à s'imposer dans l'édition marocaine. Au lieu de favoriser une littérature juvénile aux couleurs locales, certains éditeurs préfèrent importer des livres de France, freinant ainsi l'émergence d'une littérature de jeunesse «à la marocaine». De plus, la production littéraire marocaine pour la jeunesse est majoritairement dominée par le conte. Cette prédominance, selon Hassan Id Brahim, reflète «l'absence d'une culture illustrative», ce qui limite la diversité des supports, notamment la bande dessinée, les documentaires et d'autres formes littéraires adaptées à la jeunesse. L'absence de valorisation de cette littérature et son faible rendement poussent certains éditeurs à privilégier des activités plus rentables, ce qui perturbe le développement de ce champ éditorial. Bien qu'il existe des éditeurs spécialisés dans ce domaine, tels que Yomad et Marsam, leur nombre reste insuffisant face à la diversité et à la forte demande de ce type de livres. À ces difficultés s'ajoute le problème de la diffusion qui touche également la littérature générale.

Malgré ces obstacles, il ne faut pas négliger les avancées réalisées. La lit-

térature de jeunesse au Maroc s'enrichit et se professionnalise progressivement. Elle parvient à s'inscrire dans l'esprit des Marocains et à se faire une place dans les institutions universitaires. Ce secteur de l'édition, qui se spécialise dans des ouvrages adaptés aux enfants et aux adolescents, continue de se structurer, tant sur le plan formel que sur celui du contenu.

Le livre La littérature de jeunesse – retours sur expériences de Hassan Id Brahim s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il vise à réhabiliter ce genre en lui offrant une visibilité méritée et en contribuant à le sortir de l'anonymat et des préjugés qui l'entourent, tels que l'idée selon laquelle ce type de littérature serait une œuvre facile, un livre court, une œuvre illustrée ou simplement un texte drôle, etc. Cette littérature se révèle en réalité variée, riche et complexe. Elle ne se propose pas de contraindre l'enfant à devenir un futur adulte, ni lui apprendre à « être adulte », mais vise à l'accompagner dans la construction de sa propre culture, ce qui explique son caractère ouvert et ludique.



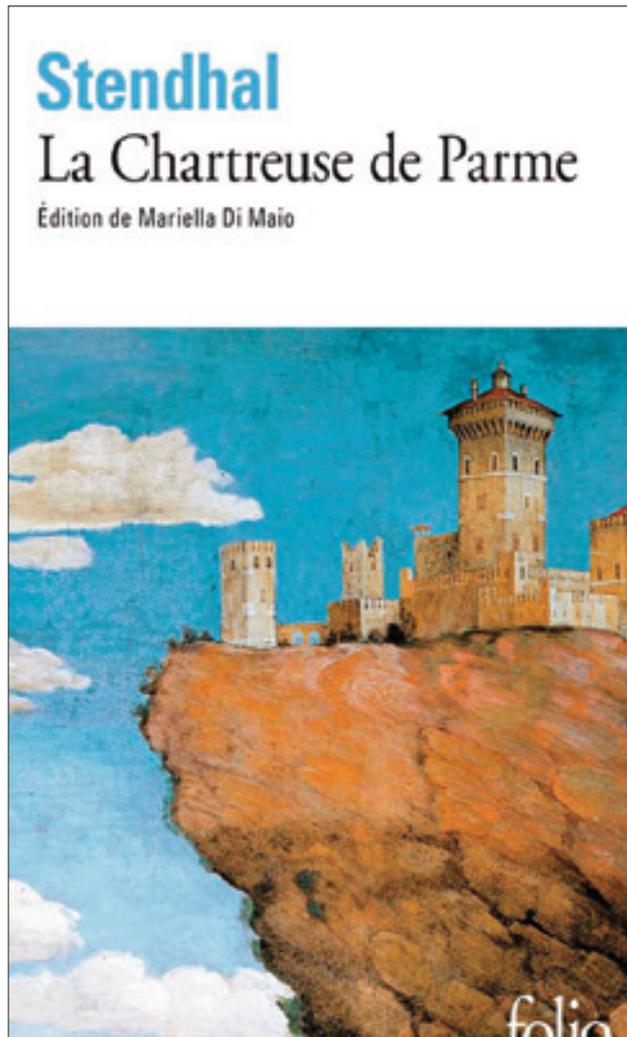
Par Abdelouahed Hajji
Université Moulay Ismail de Meknès

Neuvième chapitre

Fabrice n'avait pas fait une lieue, qu'une bande éclatante de blancheur dessinait à l'orient les pics du Resegon di Lek, montagne célèbre dans le pays. La route qu'il suivait se couvrait de paysans ; mais, au lieu d'avoir des idées militaires, Fabrice se laissait attendrir par les aspects sublimes ou touchants de ces forêts des environs du lac de Côme. Ce sont peut-être les plus belles du monde ; je ne veux pas dire celles qui rendent le plus d'écus neufs, comme on dirait en Suisse, mais celles qui parlent le plus à l'âme. Ecouter ce langage dans la position où se trouvait Fabrice, en butte aux attentions de MM. les gendarmes lombardo-vénitiens, c'était un véritable enfantillage. Je suis à une demi-lieue de la frontière, se dit-il enfin, je vais rencontrer des douaniers et des gendarmes faisant leur ronde du matin : cet habit de drap fin va leur être suspect, ils vont me demander mon passe-port ; or, ce passe-port porte en toutes lettres un nom promis à la prison ; me voici dans l'agréable nécessité de commettre un meurtre. Si, comme de coutume, les gendarmes marchent deux ensemble, je ne puis pas attendre bonnement pour faire feu que l'un des deux cherche à me prendre au collet ; pour peu qu'en tombant il me retienne un instant, me voilà au Spielberg. Fabrice, saisi d'horreur surtout de cette nécessité de faire feu le premier, peut-être sur un ancien soldat de son oncle, le comte Pietranera, courut se cacher dans le tronc creux d'un énorme châtaignier ; il renouvelait l'amorce de ses pistolets, lorsqu'il entendit un homme qui s'avancait dans le bois en chantant très bien un air délicieux de Mercadante, alors à la mode en Lombardie.

Voilà qui est d'un bon augure ! se dit Fabrice. Cet air qu'il écoutait religieusement lui ôta la petite pointe de colère qui commençait à se mêler à ses raisonnements. Il regarda attentivement la grande route des deux côtés, il n'y vit personne ; le chanteur arrivera par quelque chemin de traverse, se dit-il. Presque au même instant, il vit un valet de chambre très proprement vêtu à l'anglaise, et monté sur un cheval de suite, qui s'avancait au petit pas en tenant en main un beau cheval de race peut-être un peu trop maigre.

Ah ! si je raisonnais comme Mosca, se dit Fabrice, lorsqu'il me répète que les dangers que court un homme sont toujours la mesure de ses droits sur le voisin, je casserais la tête d'un coup de pistolet à ce valet de chambre, et, une fois monté sur le cheval maigre, je me moquerais fort de tous les gendarmes du monde. À peine de retour à Parme, j'envverrais de l'argent à cet homme ou à sa veuve... mais ce serait une horreur !



Dixième chapitre

Ainsi, avec un dévouement complet pour le prisonnier, la duchesse et le premier ministre n'avaient pu faire pour lui que bien peu de chose. Le prince était en colère, la cour ainsi que le public étaient piqués contre Fabrice et ravis de lui voir arriver malheur ; il avait été trop heureux. Malgré l'or jeté à pleines mains, la duchesse n'avait pu faire un pas dans le siège de la citadelle ; il ne se passait pas de jour sans que la marquise Raversi ou le chevalier Riscara eussent quelque nouvel avis à communiquer au général Fabio Conti. On soutenait sa faiblesse.

Comme nous l'avons dit, le jour de son emprisonnement, Fabrice fut conduit d'abord au palais du gouverneur ; C'est un joli petit bâtiment construit dans le siècle dernier sur les dessins de Vanvitelli, qui le plaça à cent quatre-vingts pieds de haut, sur la plate-forme de l'immense tour ronde. Des fenêtres de ce petit palais, isolé sur le dos de l'énorme tour comme la bosse d'un chameau, Fabrice dé-

couvrait la campagne et les Alpes fort au loin ; il suivait de l'œil, au pied de la citadelle, le cours de la Parma, sorte de torrent, qui, tournant à droite à quatre lieues de la ville, va se jeter dans le Pô. Par delà la rive gauche de ce fleuve, qui formait comme une suite d'immenses taches blanches au milieu des campagnes verdoyantes, son œil ravi apercevait distinctement chacun des sommets de l'immense mur que les Alpes forment au nord de l'Italie. Ces sommets, toujours couverts de neige, même au mois d'août où l'on était alors, donnaient comme une sorte de fraîcheur par souvenir au milieu de ces campagnes brûlantes ; l'œil en peut suivre les moindres détails, et pourtant ils sont à plus de trente lieues de la citadelle de Parme. La vue si étendue du joli palais du gouverneur est interceptée vers un angle au midi par la tour Farnèse dans laquelle on préparait à la hâte une chambre pour Fabrice. Cette seconde tour, comme le lecteur s'en souvient peut-être, fut élevée sur la plate-forme de la grosse tour, en l'honneur d'un prince héréditaire qui, fort différent de l'Hippolyte

de Thésée, n'avait point repoussé les politesses d'une jeune belle-mère. La princesse mourut en quelques heures ; le fils du prince ne recouvra sa liberté que dix-sept ans plus tard en montant sur le trône à la mort de son père. Cette tour Farnèse où, après trois quarts d'heure, l'on fit monter Fabrice, fort laide à l'extérieur, est élevée d'une cinquantaine de pieds au-dessus de la plate-forme de la grosse tour et garnie d'une quantité de paratonnerres. Le prince mécontent de sa femme, qui fit bâtir cette prison aperçue de toutes parts, eut la singulière prétention de persuader à ses sujets qu'elle existait depuis de longues années ; c'est pourquoi il lui imposa le nom de tour Farnèse. Il était défendu de parler de cette construction, et de toutes les parties de la ville de Parme et des plaines voisines on voyait parfaitement les maçons placer chacune des pierres qui composent cet édifice pentagone. Afin de prouver qu'elle était ancienne, on plaça au-dessus de la porte de deux pieds de large et de quatre de hauteur, par laquelle on y entre, un magnifique bas-relief qui représente Alexandre Farnèse, le général célèbre, forçant Henri IV à s'éloigner de Paris. Cette tour Farnèse placée en si belle vue se compose d'un rez-de-chaussée long de quarante pas au moins, large à proportion et tout rempli de colonnes fort trapues, car cette pièce si démesurément vaste n'a pas plus de quinze pieds d'élévation. Elle est occupée par le corps de garde, et, du centre, l'escalier s'élève en tournant autour d'une des colonnes : c'est un petit escalier en fer, fort léger, large de deux pieds à peine et construit en filigrane. Par cet escalier tremblant sous le poids des géoliers qui l'escortaient, Fabrice arriva à de vastes pièces de plus de vingt pieds de haut, formant un magnifique premier étage. Elles furent jadis meublées avec le plus grand luxe pour le jeune prince qui y passa les dix-sept plus belles années de sa vie. À l'une des extrémités de cet appartement, on fit voir au nouveau prisonnier une chapelle de la plus grande magnificence ; les murs et la voûte sont entièrement revêtus de marbre noir ; des colonnes noires aussi et de la plus noble proportion sont placées en lignes le long des murs noirs, sans les toucher, et ces murs sont ornés d'une quantité de têtes de morts en marbre blanc, de proportions colossales, élégamment sculptées et placées sur deux os en sautoir. Voilà bien une invention de la haine qui ne peut tuer, se dit Fabrice, et quelle diable d'idée de me montrer cela !

(A suivre)

- EX CARRIERES - SARL AU

Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social : 55 Bd Zerkoutouni Espace Zerkoutouni 1er étage Appt n° 3 Quartier des Hôpitaux Casablanca

L'an deux mille vingt-quatre et le trente octobre, les associés de la société « EX CARRIERES » SARL AU, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, en conséquence, il a été décidé ce qui suit :

- Ratification de cessions des parts sociales
- Démission du gérant unique de la société
- Nomination d'un nouveau gérant unique
- Pouvoirs de signature
- Mise à jour des statuts
- Cessions des parts sociales

L'assemblée générale a décidé de céder les parts ci-après :

- Mr « YOUNES AITSI » détenteur de 1000 (mille) parts sociales dans le capital social de la société sus indiquée, cède et transporte par les présentes la totalité de ses parts sociales, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de droit et de fait les plus étendues en pareille matière, A Mr (TAHA BEKHTIAR » qui accepte 1000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100) chacune, dans ladite société « EX CARRIERES ».

A la suite de cette cession, la répartition du capital social devient comme suit : Mr TAHA BEKHTIAR : 1000 parts sociales

Soit au total : 1000 parts sociales

Démission du gérant de la société :

L'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions du gérant unique de la société ; Mr YOUNES AITSI

Nomination d'un nouveau gérant : L'assemblée générale nomme en qualité de gérant unique de la société ; Mr SAID BEKHTIAR

Mise à jour des statuts

L'assemblée générale décide la mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/12/2024 sous le N°947401.

N° 9790/PA

- CAFE TASSALMAT - SARL AU

Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social: Lot HAD-DROUI N° 79 Rue 100

Sidi Maarouf Casablanca

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un octobre, les associés de la société « CAFE TASSALMAT » SARL AU, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, en conséquence, il a été décidé ce qui suit :

- Ratification de cessions des parts sociales
- Démission du gérant unique de la société
- Nomination d'un nouveau gérant unique
- Pouvoirs de Signature
- Mise à jour des statuts
- Cessions des parts sociales :

L'assemblée générale a décidé de céder les parts ci-après :

- Mr «DRIOUCH SI MOHAMMED» détenteur de 1000 (Mille) parts sociales dans le capital social de la société sus indiquée, cède et transporte par les présentes la totalité de ses parts sociales, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de droit et de fait les plus étendues en pareille matière. A Mr. «DRIOUCH Khalid» qui accepte 1000 (Mille) parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100) chacune, dans ladite société « CAFE TASSALMAT ».

A la suite de cette cession, la répartition du capital social devient comme suit :

Mr DRIOUCH KHALID : 1000 parts sociales

Soit au total : 1000 parts sociales

Démission du gérant de la société :

L'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions de gérant unique de la société de Mr DRIOUCH SI MOHAMMED

Nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée générale nomme en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus : Mr DRIOUCH KHALID

La signature :

La société sera valablement engagée par la signature de Mr DRIOUCH KHALID

N° 9791/PA

Sté «MESSAOUDI SOLAIRE» SARL/AU

Siège Social: Hay Nahda 1 Rue A 15 N°59 Oujda R.C: 40335

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2024, l'associé de la société «MESSAOUDI SOLAIRE» SARL/AU, au capital de 100.000,00 dhs, décident ce qui suit :

comptes de la société arrêtés le 09/12/2024.

-Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mme Fatima MESSAOUDI, CIN N° FC16681, n'ont dégagé ni bonis ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mme Fatima MESSAOUDI liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépoté ou toute publicité partout ou besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal Commercial d'Oujda le 05/12/2024 sous le N° 2024/6433, RC N°40335.

N° 9701/PA

Etude Maître Jaouhara OUASSAIDI

Notaire à Berkane
Angle Bd Med V et Bd Bir Anzarane
Résidence Boubecher 1er étage Bureau n°7
Tél: 0536618282/83. Fax: 0536618484.

Société «INSTITUT BOUNAOUAR D'ENSEIGNEMENT PRIVE» S.A.R.L./AU

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte notarié reçu en l'étude de Maître Jaouhara OUASSAIDI, Notaire à Berkane, en date du 05/11/2024, y enregistré le 11/11/2024

sous les mentions suivantes: RE: 12773, OR: 11993, Références : V011928909, il a été établi un acte notarié de constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

Associé Unique, dont les caractéristiques suivantes: Dénomination: «INSTITUT BOUNAOUAR D'ENSEIGNEMENT PRIVE» S.A.R.L./AU. ICE: 003634264000072.

Objet: Institut à pour objet: Institut d'enseignement privé: (préscolaire, primaire collège, lycée). Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie à l'une ou l'autre des opérations visées ci-dessus, de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toutes participations directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires.

Siège Social: Berkane, Rue 1, 2ième Tranche, Hay Salda.

Durée: 99 ans.

Capital Social: Fixé à la somme de Quatre Millions Neuf Cent Cinquante Mille Dirhams (4.950.000,00Dhs) divisé en quarante neuf mille cinq cent (49.500) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à l'associé unique.

Gérance: La société est gérée et administrée par Mr Ahmed YACOUBI, C.I.N n° FA172713, gérant de cette société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été déposé au Tribunal de lière Instance de Berkane le 16/12/2024, sous le n°735.

N° 9702/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 110AOM/SNRT/2024

Le 16/01/2025 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

La fourniture et la mise en service d'outillages pour les besoins de la société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision. Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 15/01/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 65 800,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 390 776,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9705/PA

avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9703/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 111AOM/SNRT/2024

Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 16/01/2025 à 12:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

La fourniture et la mise en service des équipements informatiques Broadcast pour les besoins des chaînes radio de la SNRT. Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 15/01/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28 200,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 882 188,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9705/PA

ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9704/PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 113AOM/SNRT/2024

Le 16/01/2025 à 13:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

La fourniture et la mise en service de serveurs d'enregistrement et de lecture, d'encodeurs et de décodeurs pour les besoins de la société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 15/01/2025 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28 200,00 Dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 882 188,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9705/PA

18 Services

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Top gun : maverick
Durée : 01:00:00
Genres : Action
Réalisateur : Joseph Kosinski
Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell
séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Durée : 01:30:00
Réalisateur : hicham regraoui
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Durée : 02:55:00

Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED
Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI

JE T'AIME - I LOVE YOU
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Tamer Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

Ashbah europa
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de l'enfer
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - irada malha
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHE
séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DIAR EL HANAE
DIAR EL HANAE GH4, BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
50 - Tél : 0522.70.59.59

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE 15 N°
50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA I, HAY
ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJID CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY
ESSALAM - CIL
(PRES MOSQUEE CIL -
LABORATOIRE PFIZER)-
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BJANI
114, LOTISSEMENT SAADA I -
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENIUM
N° 162 LOTISSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CRECHE SANOUNOU)-
Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
Pharmacie JARDINS DE
LOULFA
KASBA ALAMINE
EXTENTION, GH14 IMM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEW, MAG N°1 -
NASSIM ISLANE -
Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA

78, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUX) AVE-
NUE LALLA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [+]

Pharmacie PORTE CALIFORNIE
ROUTE 109, AVENUE MEKKA
- DAR HADI DAOUI -
BACHKOU (ROND-POINT
BACHKOU)-
Tél : 0522.81.29.31 [+]

Pharmacie NARIJS
141,BOULEVARD YACOUB EL
MANSOUR - MAARIF -
Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER
BALTIQUE - AIN DIAB
(TERMINUS TRAMWAY AIN
DIAB) - HARLEY DAVIDSON
- RESTAURANT VIP)-
Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMED
SMIHA - AVENUE DES F.A.R.
(EX. HOTEL SAFIR - ACIMA
BD. MED V - STADE -
Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL
286, BD. MOULAY ISMAIL -
ROCHES NOIRES 20300 -
Tél : 0522.40.48.27

Aïn Sebâa :
Pharmacie ESPACE SIHATI
55, RUE SALOMON
DAHAN - QUARTIER OUKA-
CHA - AIN SEBAA (PRES FRI-
SON OUKACHA) -
Tél : 0522.67.27.64

Aïn Chock :
Pharmacie KRIMAT
341, BOULEVARD PANORA-
MIQUE - Tél : 0522.52.71.35

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142,RUE 5-DERB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARROUMI -
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
/ FRA - RUE AL ABTAL -
BEAUSEJOUR B.P. 16277-
Tél : 069.6818285 [+]

Pharmacie JNANE OULFA
RYAD EL OULFA GH8 EN-
TREE N°8 N° 151(ACTUELLE-
MENT GH40) -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADIKAT OUM ERRIABE 2
GH4 N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI -
Tél : 0522.89.77.44 [+]

Beauséjour
Pharmacie ORJOUANE
122, RUE ORJOUANE - HAY
ERRAHA - BEAUSEJOUR
(DERRIERE ACIMA BEAUSE-
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX -
L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS -
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes	Alger	Oran	Tripoli	Tunis	Algiers	Oran	Marrakech	Casablanca	Marrakech	Fes
1001	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30
1002	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Alger	Oran	Tripoli	Tunis	Algiers	Oran	Marrakech	Casablanca	Marrakech	Fes
1003	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00
1004	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00

Plan de transport de Maroc à partir du lundi 19 Septembre 2022

Ligne	Sens Tanger - Casablanca - Marrakech												
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
Alger	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00
Oran	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30
Tripoli	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Tunis	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30
Algiers	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00
Oran	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30
Marrakech	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00
Casablanca	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30
Marrakech	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00
Fes	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par **Abou Salma**

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

OBJET, DÉMOÏNÉ	↓ COURTOIS MORIGÈNE	↓ CRACK SUPER-FLU	BALAI DÉCAL-AGE	↓	GUI CONTIENT DE L'OPIUM	LA REINE MÈRE	COUP DE FEU	↓	SYMBOLE DU COBALT
							DEBUT D'ACCÈS PIGE		
ARTICLE		SODIUM NOTE			POUCEMENT				
ENTRÉE DE FORCE								RATIFIER	OEIL POUR OEIL
ADOLESCENT	POSE NOM DE GUERRE			SYMBOLE DU RADIUM	BALAI		ANNONCE UNE SUITE		
			FIN DE VERBE		LETTRES DE CAEN ACIPITE		SODIUM		
ISOLÉE DU RESTE DU PAYS							LETTRES DE RITAL ARTICLE		
		QUARTIER DE TANGER		PRISON		MAL EXPRIME	BLE ROUPMIN EN BOSNIE		
ACIDE NUCLÉIQUE	PRÉPOSITION POIVRÉ		RÉCHAUD GRADE						
		BANC ANGLAISE TRÈS FROIDE					A LA MODE PINGRE		
MÉTAL VOYELLES			VIEILLE				MORCEAU D'ARN CALCIUM		SYMBOLE DU NÉON
						VILLE DE FRANCE			
ON N'EN SAIT RIEN CUBE			A L'ENVERS NATURE MORTE			FOYER			

Solution mots flechés d'hier

ACROBATE	H	E	EN BAN EN HAUT ENFOUÏ	VERBE	VILLE DES USA	A	FIN FINANC	TORCHON	P	BOUILLON
SURVIVANT	T	E	MIROIR	MIROIR	ABÛLE PLATÉ	T	LE MÈME	LE MÈME	I	D
GRANDEUR	M	R	A	C	U	L	E	U	S	E
PARFUM	V	I	R	A	G	O	A	S	E	L
GRANDS ANCIENS	A	E	C	L	E	N	T	E	O	
GRANDS ANCIENS	A	I	R	O	N	T	A	G		
GRANDS ANCIENS	S	T	E	N	O	G	R	A	P	H
GRANDS ANCIENS	A	N	E	I	O	O	U	R		
GRANDS ANCIENS	O	R	S	B	I	R	E	G		
GRANDS ANCIENS	A	R	R	E	T	E	R	I	N	
GRANDS ANCIENS	A	X	I	O	M	E	S	U	D	O
GRANDS ANCIENS	I	M	I	S	O	S	I	E	N	
GRANDS ANCIENS	R	E	E	L	S	S	U	E	M	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathy
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Khalaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdoukar
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssefi
Louba Baghdadi
Latifa Mounib
Ekka Ait Dhaman
Siham Zahir
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

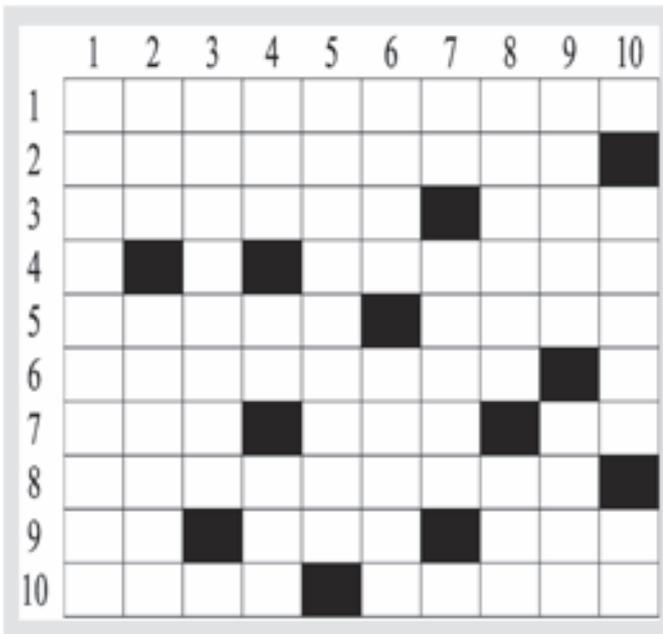
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الحرثية
OJL
MAROC
2017
www.ojcl.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Côté du lièvre
- 3 - Intervention
- 3 - Uvule - Dûl
- 4 - Casing
- 5 - Falséique - Cagnées
- 6 - Arme de muséum
- 7 - Plus jeune - Perte grain
- 8 - Bêtises
- 9 - Note - Alérés, de commerce - Pillage
- 10 - Un des Grands - Effet au billard

2 - Organe mondial - Paupère

- 3 - Demi-séculs
- 4 - Club du Nord - Nickel - Enzyne
- 5 - Avec précision
- 6 - Touché au cœur - Gaetter
- 7 - Note - Approuve
- 8 - Eau de France - Cardinal
- 9 - Eau blanche - Morisque slave
- 10 - Absurdi - Gobet

VERTICALEMENT

- 1 - Un téléphone Test souvent

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		4		6 8				1	
3		5		4				9	
9 1								7	
8 9		5 3							
	5 1		8		9 4				
			9 7		6 5				
	8						2 9		
	4		2		5		7		
5			3 1		4				

Moyen

	2		3			6 8			
			2 6				9		
						1			
3			7					2	
4 8 6		2		5 1 7					
1			5					6	
	7								
	3		1 5						
9 1			4				7		

Difficile

		9							
	2			6 7 4 9					
4 3				8					
	7		6 1						
	4		8		5				
			3 5 6						
			6			2 1			
8 6 1 7						9			
						5			

Expert

2	8 5								
			1 9 8 4						
7				5					
9			5 6						
		2		3					
		3 4						5	
		7						1	
6	9 4 2								
					3 9 8				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1 5 2	4 9 6 8 3 7								
6 7 4	1 3 8 5 9 2								
3 8 9	7 2 5 4 1 6								
5 6 7	2 8 9 3 4 1								
9 3 1	5 6 4 7 2 8								
4 2 8	3 7 1 9 6 5								
8 4 6	9 5 2 1 7 3								
7 9 5	6 1 3 2 8 4								
2 1 3	8 4 7 6 5 9								

Moyen

2 3 4	6 1 5 8 7 9								
6 7 1	9 4 8 2 5 3								
9 8 5	7 2 3 6 4 1								
4 5 2	8 7 9 1 3 6								
3 9 8	5 6 1 7 2 4								
1 6 7	4 3 2 5 9 8								
5 1 6	2 9 4 3 8 7								
7 2 9	3 8 6 4 1 5								
8 4 3	1 5 7 9 6 2								

Difficile

1 2 6	3 8 5 7 4 9								
4 7 8	9 2 6 5 1 3								
5 3 9	1 4 7 2 8 6								
6 4 7	8 1 2 3 9 5								
2 9 5	6 3 4 1 7 8								
8 1 3	5 7 9 6 2 4								
9 6 2	4 5 1 8 3 7								
7 8 4	2 6 3 9 5 1								
3 5 1	7 9 8 4 6 2								

Expert

9 1 7	4 8 5 6 3 2								
2 3 6	1 9 7 8 4 5								
8 5 4	2 6 3 9 1 7								
7 4 1	5 2 8 3 9 6								
5 6 2	9 3 1 7 8 4								
3 8 9	7 4 6 2 5 1								
4 9 3	6 1 2 5 7 8								
6 7 8	3 5 4 1 2 9								
1 2 5	8 7 9 4 6 3								

Portrait



Arahmaiani

Une artiste indonésienne aux mille vies

Militante anti-dictature, en prison puis en exil, hippie, professeure d'art, défenseure de l'environnement : les nombreuses vies de l'artiste indonésienne Arahmaiani ont inspiré son œuvre qui teste les limites de la liberté.

L'artiste a longtemps été nomade, pour échapper à la répression contre certaines de ses peintures, installations ou performances, vues comme provocatrices à Jakarta.

Invitée par la Tate Modern à Londres où ses œuvres sont exposées pour la première fois, elle a donné en novembre une performance évoquant les violences subies par les Indonésiens d'origine chinoise : une communauté prise pour cible pendant les troubles qui ont marqué la chute du dictateur indonésien Suharto en 1998. "Burning Country" (Le pays qui brûle), une performance à base de voix et de percussions, est présentée comme un processus de guérison après ce traumatisme toujours présent dans les mémoires.

Son regard militant sur cette époque, son questionnement sur la tolérance religieuse et sur les dommages

infligés à l'environnement, étaient les thèmes majeurs de sa mini-rétrospective "The Wrath of Earth" (La colère de la Terre) à la galerie ISA de Jakarta en septembre.

"L'art doit remettre en question le statu quo et provoquer la réflexion. C'est un moyen (...) d'inspirer le changement", écrivait-elle dans le catalogue.

En bonne place, on y voyait des Lingga et Yoni, symboles phallique du masculin et de la matrice du féminin. Ces représentations hindouistes de l'équilibre des contraires et de la fertilité lui ont valu nombre d'ennuis.

Les Indonésiens "ont voulu oublier ces symboles" autrefois omniprésents dans l'archipel qui a été bouddhiste, hindouiste et animiste avant de devenir le pays à majorité musulmane le plus peuplé au monde, dit-elle.

"C'est une connaissance importante, je veux rappeler à moi-même et aux autres ce patrimoine culturel oublié", indique Arahmaiani, 63 ans, à l'AFP.

Reconnue à l'étranger comme l'une des artistes majeures d'Asie du Sud-Est, elle l'est "moins en Indonésie", re-

lève la galeriste Deborah Iskandar, qui explique avoir voulu offrir une rétrospective pour "présenter son travail à une jeune génération d'amateurs d'art".

"+Yani+ est notre Frida Kahlo" s'exclame Nasir Tamara, commissaire de sa rétrospective, la comparant à l'artiste mexicaine féministe et briseuse de tabous. "Pour les jeunes, Yani est une héroïne, elle est libre. C'est une combattante depuis l'université".

La javanaise aux longs cheveux noirs et au sourire tranquille rit à présent des controverses passées.

Née en 1961 à Bandung, d'un père ouléma, et d'une mère d'ascendance hindobouddhiste, elle étudie l'art à l'Institut technologique de Bandung. Mais encore étudiante, elle est emprisonnée brièvement en 1983 suite aux plaintes de partis islamistes.

Plus tard, l'une de ses peintures, "Lingga-Yoni", en 1993 et l'installation "Etalase" en 1994, associant des symboles liés à l'Islam, la culture occidentale et la sexualité, provoquant la polémique.

Des musulmans intégristes demandent la censure de ces œuvres et Arahmaiani reçoit

des menaces de mort.

Elle part alors pour l'Australie où elle poursuit ses études en fréquentant une communauté hippie.

"La liberté devrait exister pour tout le monde, y compris les femmes, sur la base religieuse de l'amour et de la compassion", plaide-t-elle.

Mais être une femme musulmane peut être stigmatisant aussi à l'étranger, comme le dénonce son installation "11 Juni 2002", imaginée après un voyage aux Etats-Unis.

Elle y recrée la chambre

sommaire où elle a été détenue une nuit sous la surveillance d'un officier de l'immigration américaine. Son statut de jeune femme musulmane voyageant seule avait éveillé des soupçons des autorités sur de probables liens avec le terrorisme, explique-t-elle.

En 2006, suite à un tremblement de terre majeur à Jogjakarta (centre de Java), elle lance le "Flag project" : des performances spectaculaires lors desquelles on brandit des drapeaux avec des messages clés, pour favoriser le dialogue dans une communauté.

Ces performances seront répliquées dans plusieurs lieux, notamment au Tibet. Elle s'implique là bas pour la défense de l'environnement et y séjourne régulièrement, émerveillée des liens historiques entre le bouddhisme tibétain et l'héritage bouddhique indonésien.

Arahmaiani dit à présent travailler sur le thème des dynasties politiques, sujet brûlant en Indonésie depuis l'élection du président Prabowo Subianto, ex-gendre de Suharto, qui a pour vice-président le fils du chef d'Etat sortant Joko Widodo.

”
"L'art doit remettre en question le statu quo et provoquer la réflexion. C'est un moyen (...) d'inspirer le changement", écrivait l'artiste dans le catalogue

Botola Pro D1

L'Ittihad de Tanger a été tenu en échec à domicile par le Difaa d'El Jadida 1-1, samedi en match de la 15ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football. Le club du Détroit a ouvert le score par le biais de Ali El Harrak (16e), alors que les Doukkalis ont égalisé au temps additionnel grâce à Mustapha Sahd (90+7).

Après ce nul, le DHJ rejoint provisoirement à la sixième place (20 pts), le FUS de Rabat (14 matches joués) et le Raja de Casablanca (13 matches). L'IRT est 14ème avec 16 points.

Dans l'autre match avancé samedi, la Jeunesse sportive de Soualem, qui recevait à Berrechid, a battu le Moghreb de Tétouan par 2 buts à 0. Les buts des locaux ont été inscrits par Kamal El Keraa (64e) et Karim Lagrouh (90+4).

Cette journée devait se poursuivre dimanche avec la programmation des matches Raja-SCCM, RSB-MAS, OCS-UTS et ASFAR-HUSA. Lundi, deux matches sont au programme, à savoir RAZ-WAC (18h00) et FUS-CODM (20h00).

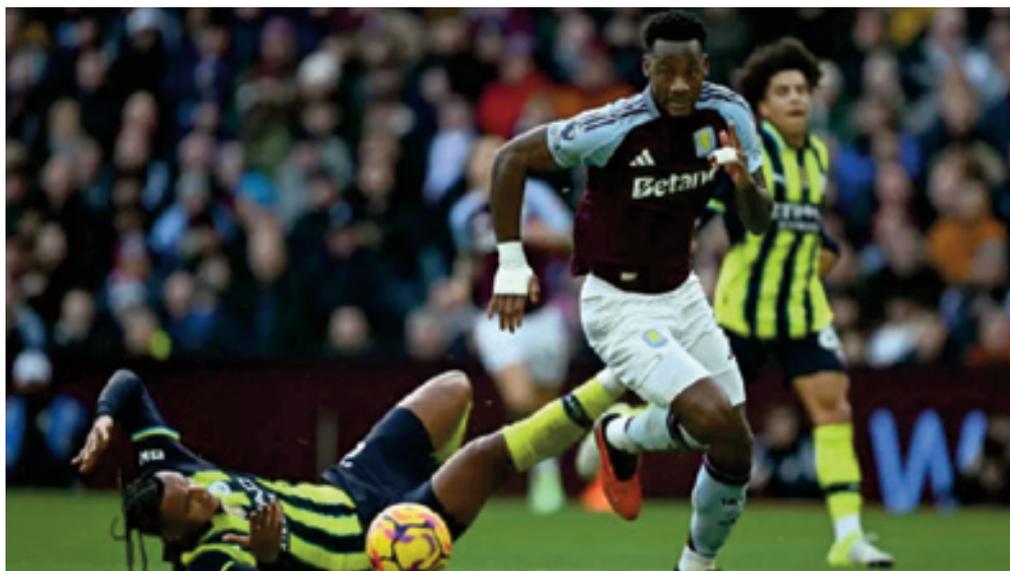
Remue-ménage au Raja

Le Raja de Casablanca a annoncé s'être séparé de l'entraîneur portugais Ricardo Sá Pinto. Dans un communiqué, le club casablançais a indiqué que Hafid Abdesadek assurera l'intérim en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur.

Le Raja a également annoncé s'être séparé du joueur algérien Yousri Bouzok. Les Verts, champions en titre, vivent un début de saison très compliqué que ce soit en Botola ou en Ligue des champions.

En championnat, le Raja est 6e du tableau avec 20 points. En Ligue des champions, il est dernier de son groupe avec une unité seulement après des défaites contre l'AS FAR (2-0) et Mamelodi Sundowns (1-0) et un nul contre Maniema.

Premier League: City ne répond plus



À vis de crise pour Manchester City. Le quadruple champion d'Angleterre en titre a concédé sa troisième défaite consécutive sur le terrain d'Aston Villa (2-1), samedi, en ouverture de la 17ème journée. Avec une seule victoire lors des douze derniers matches, Pep Guardiola semble avoir perdu le fil.

Désormais sixième avec neuf points de retard sur le leader Liverpool, qui compte deux matches en moins, Manchester City voit ses derniers espoirs de remporter un cinquième titre

s'envoler, et pourrait même voir Bournemouth, Fulham et Brighton lui passer devant au classement.

Les deux premières minutes ont mis en évidence la fébrilité psychologique criante des joueurs de Guardiola. Le gardien Stefan Ortega a ainsi été mis à contribution trois fois sur trois phases différentes lors des 95 premières secondes, avec deux interventions décisives devant Jhon Duran, lancé plein axe, et Pau Torres, de la tête, sur corner.

Les Citizens ont ensuite dominé territoria-

lement, mais avec une attaque handicapée par l'inefficacité chronique d'Erling Haaland (un but lors des six derniers matches).

Plus symptomatique encore de l'effritement de l'organisation de Guardiola a été l'ouverture du score concédée au quart d'heure de jeu. Par sa vitesse d'abord, puisque seulement dix secondes se sont écoulées entre la relance du gardien Emiliano Martínez, et le but de Jhon Duran, le septième en championnat cette saison pour la pépite colombienne de 21 ans.

Par son caractère direct aussi, l'attaque ayant

été menée de façon rectiligne de l'ouverture en profondeur de Youri Tielemans pour Morgan Rogers qui a parfaitement servi Duran, sans qu'un joueur de City ne puisse toucher le ballon (1-0, 16e).

Transpercé, Manchester City a mis vingt minutes à réagir, avec une frappe de Phil Foden repoussée par Emiliano Martínez (35e). Une tête de Josko Gvardiol, servi par l'ancien de Villa, Jack Grealish, sifflé à chaque dribble, n'a pas été plus efficace (43e).

Après la pause, le remplacement de John Stones, toujours aussi irrégulier dans l'axe de la défense, par Kyle Walker, n'a pas changé la donne. Le principal maître à jouer de City des dix dernières années, Kevin de Bruyne, est lui resté sur le banc, malgré le défaut d'imagination et de créativité des Sky Blues.

Aston Villa, qui avait démontré sa capacité à tenir tête à un grand d'Europe à Villa Park cet automne (1-0 contre le Bayern Munich) s'est créé les principales occasions en seconde période et s'est mis à l'abri dès la 64e minute (2-0) par Rogers, tout nouvel international anglais, pas inquiet par une défense amorphe. En roulant sur le ballon, le Français Lucas Digne a donné à Foden, le seul des siens à montrer un peu de hargne, la possibilité de réduire le score, mais trop tard (2-1, 90+3).

Loin de la morosité des visiteurs, cette victoire permet à la formation d'Unai Emery, qui restait sur une fâcheuse défaite à Nottingham Forest (2-1), de retrouver le sourire et de passer devant son adversaire du jour, en cinquième position.

Un succès lors de la prochaine réception d'Everton jeudi, qui ne s'est imposé qu'une seule fois à l'extérieur pour l'instant, s'annonce impératif pour City, sous peine de passer les fêtes en plein marasme.

Liga : L'Atlético renverse Barcelone in extremis et prend seul la tête

M ené et malmené, l'Atlético Madrid a renversé le FC Barcelone au bout du temps additionnel (2-1) et pris seul la tête du championnat d'Espagne samedi lors du choc de la 18ème journée au stade olympique de Montjuïc.

Les hommes de Diego Simeone sont désormais leurs leaders, avec 41 points, et continuent leur série exceptionnelle de sept victoires consécutives en championnat (douze toutes compétitions confondues). Ils s'offrent aussi leur premier succès sur le terrain de Barcelone depuis 2006.

Le Barça enchaîne un deuxième revers consécutif à domicile, après celui face au promu Leganés (1-0) le week-end dernier, et poursuit les contre-performances en championnat, comptant une seule victoire sur les sept derniers matches, dont un revers à domicile le week-end dernier contre Leganés.

Avec 38 points, il est désormais sous la menace du Real Madrid, 3e (37 pts) avec deux

matches de moins, qui devait affronter le FC Séville dimanche.

Largement dominateurs en première période, les hommes de Hansi Flick, suspendu et en tribunes, ont multiplié les occasions malgré l'absence de Lamine Yamal, blessé à la cheville et forfait pour trois ou quatre semaines.

Ils ont ouvert le score grâce à une action sublime avec Pedri, qui restait muet depuis douze matches, au début et à la finition. Après une récupération aux 30 mètres, l'Espagnol de 22 ans a trompé côté opposé Jan Oblak (1-0, 30e) après un one-deux peut-être pas complètement volontaire avec Gavi.

En fin de match, le gardien slovène allait réaliser plusieurs parades décisives en quelques minutes, notamment devant Raphinha, puis Pedri (86e, 87e).

Après n'avoir tenté aucun tir en première période, l'Atlético a finalement douché les Barcelonais sur son deuxième tir, à l'heure de jeu. De l'extérieur de la surface, Rodrigo de Paul a croisé sa frappe pour remettre les deux



équipes à égalité (1-1, 60e). À quelques secondes de la fin des six minutes de temps additionnel, alors qu'on se dirigeait vers un statu quo en tête du championnat, Alexander Sorloth a achevé les espoirs barcelonais en reprenant parfaitement un centre de Molina, touché

par plusieurs jambes catalanes (90+6).

Les Barcelonais s'étaient pourtant procuré plusieurs occasions, avant l'égalisation madrilène: un lob de Raphinha sur la barre transversale (57e), un raté de Lewandowski devant les buts (76e).

En Tunisie, les cueilleuses de plantes aromatiques en butte au changement climatique

Mabrouka Athimmi observe tristement les cueilleuses de sa coopérative en Tunisie qui peinent de plus en plus à remplir leurs paniers d'herbes médicinales ou aromatiques en raison d'un manque de pluie, devenu chronique ces dernières années sous l'effet du changement climatique.

"La situation a complètement changé. Nous gagnons actuellement la moitié de nos revenus d'avant, parfois un tiers", se désole cette femme de 62 ans qui dirige la coopérative "Al Baraka" ("la bénédiction" en français) dans le village de Tbaïnia, près d'Aïn Draham, dans l'extrême nord-ouest défavorisé de la Tunisie. Dans les vastes forêts entourant le village, les paysannes récoltent, au gré des saisons, du romarin, du lentisque, de l'eucalyptus ou du thym pour les distiller ou extraire des huiles essentielles à usage médicinal ou aromatique.

Selon le ministère de l'Agriculture, la Tunisie produit environ 10.000 tonnes d'herbes sauvages chaque année. Le romarin représente 40% des huiles produites et exportées, surtout vers les marchés français et américain.

La coopérative, créée il y a une vingtaine d'années, soutient de nombreuses familles à Tbaïnia, où l'activité des

femmes est la principale source de revenus. Mais le réchauffement climatique les frappe de plein fouet.

"Les sources des montagnes s'assèchent et, sans neige ni pluie pour les réapprovisionner, les herbes produisent moins d'huile", explique à l'AFP Mabrouka Athimmi.

La Tunisie traverse sa sixième année consécutive de sécheresse. En ce début d'automne, le taux de remplissage des 36 barrages du pays, pour la plupart situés dans le nord-ouest, est tombé à seulement 20%, l'un des plus faibles jamais enregistrés.

Dans une plaine à l'entrée de Tbaïnia, une dizaine de femmes partent dès l'aube récolter le maximum possible d'herbes médicinales et aromatiques, essentielles à la survie d'un village où le taux de pauvreté frôle les 26% face à une moyenne nationale de 15%.

Les femmes, qui représentent environ 70% de la main-d'œuvre agricole tunisienne, sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique caractérisé par des températures pouvant dépasser les 50 degrés certains étés, même dans les zones tempérées.

Mongia Soudani, 58 ans, qui a rejoint la coopérative il y a cinq ans, estime



que son travail, seul revenu de sa famille, "est aujourd'hui menacé".

"D'habitude nous récoltons trois ou quatre gros sacs d'herbes. Maintenant, nous avons de la chance si nous n'en remplissons qu'un seul", déplore cette mère de trois enfants.

Les forêts tunisiennes couvrent 1,25 million d'hectares, dont environ 10% se situent dans le nord-ouest. Des incendies, alimentés par la sécheresse et la hausse des températures, ont ravagé ces forêts ces dernières années, diminuant encore les

ressources naturelles dont dépendent des paysannes comme Mme Soudani.

L'été passé, des feux ont détruit 1.120 hectares près de Tbaïnia.

Pour s'adapter à ces nouveaux défis et préserver les ressources forestières, les cueilleuses ont reçu une formation d'organismes internationaux, comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Mabrouka Athimmi a néanmoins du mal à leur garantir un revenu viable. "Je ne peux plus répondre à certaines

commandes car la récolte est insuffisante", dit-elle, soulignant avoir perdu des clients.

Selon une étude récente du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), le changement climatique a un impact particulièrement fort sur les zones forestières et sur ces femmes dont le travail devient "plus difficile".

La Tunisie a ratifié des accords environnementaux internationaux clés, notamment l'Accord de Paris sur le climat de 2015. Mais "leur mise en œuvre reste incomplète", explique à l'AFP Ines Labiadh, responsable de l'étude du FTDES.

L'absence d'approche tenant compte du genre aggrave aussi le problème, affirme cette chercheuse en justice environnementale, alors que "les femmes sont en première ligne".

Les paysannes cherchent des solutions alternatives et tentent de "diversifier leurs activités car s'appuyer uniquement sur les ressources naturelles n'est plus soutenable", selon l'experte.

Dans les champs, certaines comme Bochra Ben Salah continuent leur quête de la moindre herbe à cueillir. "Nous ne pouvons rien faire d'autre que compter sur la dévotion de Dieu", soupire-t-elle, en regardant son panier encore vide.

Recettes

Soupe à la laitue et petits pois



Ingrédients :

2 c à soupe d'huile
Un demi-blanc de poulet
Un cube de bouillon de poulet
2 pommes de terre coupées en quatre
Un grand bol de petits pois surgelés
1/2 bol de laitue verte hachée
Cerfeuil frais
1 oignon émincé
Sel et poivre.
Décoration :
Croûtons
Cerfeuil
Crème fraîche liquide

Préparations :

Faites revenir l'oignon dans l'huile. Ajoutez votre poulet et laissez dorer quelques minutes. Ajoutez les petits pois et les pommes de terre, le cerfeuil et le cube de bouillon. Salez et poivrez. Couvrez avec suffisamment d'eau et laissez mijoter environ 20 minutes jusqu'à ce que les petits pois et les pommes deviennent tendres. A ce stade, ajoutez votre laitue et portez encore à ébullition environ 4 à 5 minutes. Mixez votre soupe en purée lisse. Servez-la décorée avec les croûtons et le cerfeuil, terminez avec la crème si désiré.

Des milliers de personnes célèbrent le solstice d'hiver à Stonehenge

Des milliers de personnes ont assisté samedi au lever du jour sur le site archéologique britannique Stonehenge pour célébrer la fête païenne du solstice d'hiver, jour le plus court de l'année dans l'hémisphère nord.

Quelques 4.500 druides en costumes folkloriques, chamans et autres curieux ont applaudi l'arrivée du jour sur le complexe néolithique du sud-ouest de l'Angleterre, perpétuant une tradition millénaire malgré l'absence du soleil caché dans la brume.

A l'occasion du solstice, les visiteurs sont exceptionnellement autorisés à toucher les pierres du site, l'un des plus importants du monde par sa taille, son plan sophistiqué et sa précision architecturale.

"Stonehenge a été construit pour s'aligner avec le soleil lors des solstices", explique à l'AFP Heather Sebire, de l'organisation English Heritage.

Celui d'hiver était, selon elle, sans doute le plus important des deux. Pour les agriculteurs qui vivaient à proximité du site, il symbolisait le début de la nouvelle année et un allongement des jours, ce qui était célébré lors d'une grande fête.

"C'est un moment de renouveau, de renaissance, nous entrons dans la nouvelle année et nous réfléchissons aussi à ce qui s'est passé pendant l'année écoulée", a déclaré Chris Smith, fonctionnaire de 31 ans.

Selon English Heritage, qui gère le site, près de 100.000 personnes du monde entier ont regardé cet événement en ligne en direct.

Sources d'émerveillement depuis près de 5.000 ans, les mégalithes disposés en cercle qui caractérisent Stonehenge étaient attribués par la légende arthurienne au magicien Merlin qui,

au Moyen Âge, aurait volé le monument en Irlande.

Le monument n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets: cet été, une étude a révélé qu'une dalle de pierre de six tonnes située au cœur du complexe avait été amenée depuis le nord-est de l'Ecosse, à l'issue d'un voyage d'au moins 750 kilomètres.

